

The background is a rich, textured gold surface. It is adorned with intricate, hand-painted red and dark blue/black scrollwork and floral patterns. In the upper center, there is a detailed red crown with a keyhole at its apex. Below the crown, a large, stylized red heart or floral motif is visible. The overall aesthetic is classic and elegant, typical of high-end auction catalogs.

VINCENT FRAYSSE
COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE

UNE GRANDE
COLLECTION

MERCREDI 18 NOVEMBRE 2015 - 15H00
PARIS - HÔTEL DES VENTES - 9 RUE DROUOT

VINCENT FRAYSSE

COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE

16, rue de la Banque - 75002 PARIS
Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19
contact@fraysse.net - www.fraysse.net

VENTE JUDICIAIRE

Frais : 14,40 % TTC
Veuillez consulter attentivement les conditions de vente
à la fin de notre catalogue.

EXPERTS :

Lots 55 à 103

SAS DECHAUT-STETTEN & ASSOCIÉS THIERRY STETTEN

EXPERTS PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS
10, rue du Chevalier de St-George - 75001 Paris
Tél. : + 33 (0)1 42 60 27 14 - Fax : +33 (0)1 49 27 91 46
E-mail : thierrystetten@hotmail.com

Lots 104 à 110

CABINET MARECHAUX
EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS
30, rue vaneau - 75007 Paris
Tél. : + 33 (0)1 44 42 90 10
E-mail : cabinet.marechaux@wanadoo.fr

Lot 111

CABINET TURQUIN
MEMBRE DU SYNDICAT FRANÇAIS DES EXPERTS
PROFESSIONNELS EN ŒUVRES D'ART (SFEP)
69 Rue Sainte-Anne - 75002 Paris
Tél. : + 33 (0)1 47 03 48 78 - Fax : +33 (0)1 42 60 59 32
Email : eric.turquin@turquin.fr

Lots 119 121 123 126 à 128

LAURENCE FLIGNY
EXPERT PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS
15, avenue Mozart - 75016 Paris
Tél./Fax : + 33 (0)1 45 48 53 65
E-mail : laurencefligny@aol.com

Lots 112 à 117

CHRISTOPHE KUNICKI
MEMBRE DU SYNDICAT FRANÇAIS DES EXPERTS
PROFESSIONNELS EN ŒUVRES D'ART (SFEP)
2 rue de Nevers - 75006 Paris
Tél. : + 33 (0)1 43 25 84 34
c.kunicki@orange.fr

Lots 130 132 133 135

JEAN-PAUL FABRE
EXPERT HONORAIRE PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS
10, Rue Charles Bonnet - 1206 Genève
Tél. : + 41 79 227 56 17
Email : jpyfabre@bluewin.ch

Lots 118 120 122 124 125 129 131 134 136

NICOLE DE PAZZIS-CHEVALIER
DOMINIQUE CHEVALIER
MEMBRES DU SYNDICAT FRANÇAIS DES EXPERTS
PROFESSIONNELS EN ŒUVRES D'ART (SFEP)
17, quai Voltaire - 75007 Paris
Tél. : + 33 (0)1 42 60 72 68 ou + 33 (0)7 71 03 62 85
E-mail : npc@galerie-chevalier.com

UNE GRANDE COLLECTION

LOTS 1 À 54 : CATALOGUE SÉPARÉ (LIVRES ET MANUSCRITS)

PIERRES PRÉCIEUSES ET MONTRES DE COLLECTION

OBJETS DE VITRINE ET ORFÈVREURIE DU XVI^E AU XVIII^E SIÈCLE

TABLEAUX MODERNES - TABLEAU ANCIEN

HAUTE ÉPOQUE ET ARCHEOLOGIE

TRÈS BEL AMEUBLEMENT

TAPISSERIES DU XVI^E SIÈCLE

TAPIS

Dont la vente aura lieu

MERCREDI 18 NOVEMBRE 2015 À 15H00

PARIS - HÔTEL DES VENTES

SALLE 9

9, rue Drouot - 75009 Paris

Expositions publiques à l'Hôtel d'Evreux

19 place Venôme 75001 Paris

lundi 16 novembre 2015 de 14H30 à 19H00

mardi 17 novembre 2015 de 10H00 à 18H00

Expositions publiques à l'Hôtel des ventes

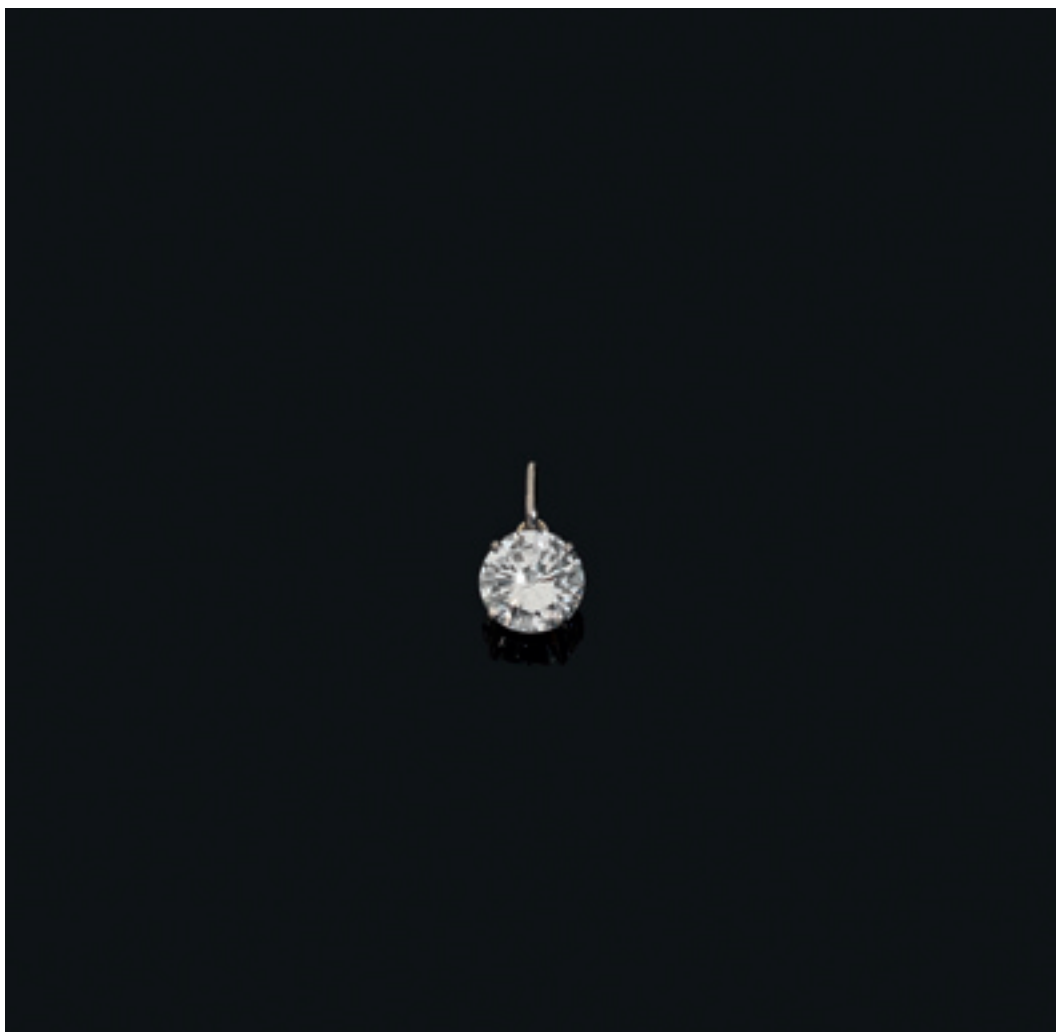
9 rue Drouot 75009 Paris

mercredi 18 novembre 2015 de 11h00 à 12h00

de certains lots (se renseigner)



PIERRES PRÉCIEUSES



55

Pendentif en or gris (750) orné d'un diamant taillé en brillant.

Poids : 1,91 ct

Accompagné d'un certificat du laboratoire LFG (2015) indiquant :
couleur G - Pureté VS1 - Fluorescence aucune.

Poids brut : 1,25 g

5 000 / 8 000 €





56

Diamant taillé en poire.

Poids : 5,95 ct

Accompagné d'un certificat du laboratoire GIA (2015) indiquant :
couleur D - Pureté IF - Fluorescence aucune.

150 000 / 250 000 €





57
Émeraude rectangulaire à pans.
 Poids : 3,69 ct
 Accompagnée d'un certificat du laboratoire SSEF (2015) indiquant :
 origine Colombie, présence modérée de résine dans les fissures.

6 000 / 10 000 €





58
Deux émeraudes piriformes formant appairage, les montures en argent (supérieur à 800/000).
 Poids : environ 3,5 et 3,4 ct
 Accompagnées d'un certificat du laboratoire SSEF (2015) indiquant : origine Colombie, présence modérée d'huile dans les fissures.
 Poids brut : 2,28 g

6 000 / 10 000 €





59
Saphir ovale dans un chaton en argent (supérieur à 800/000).
 Poids : 14,29 ct
 Accompagné d'un certificat du laboratoire SSEF (2015) indiquant :
 origine Ceylan (Sri Lanka), pas d'indication de modification thermique.
 Poids brut : 4,19 g

15 000 / 25 000 €



■ MONTRES DE COLLECTION ■

Nous remercions Monsieur Romain Réa, expert près la Cour d'Appel de Paris et Monsieur Emmanuel Bréguet qui nous ont aidés à décrire ces montres.





60

Montre de carrosse en vermeil à répétition des quarts et sonnerie réveil sur timbre, le cadran également en vermeil à chiffres romains pour les heures, arabes pour les minutes actionnées par un cordon, au centre un disque mobile pour la sonnerie réveil, l'échappement à verge, le mécanisme à coq à talon, comme les pilastres finement ciselés d'enroulements feuillagés, têtes de dauphin et d'un mascarón, les aiguilles en acier bleui forgé, le boîtier entièrement ciselé au repéré de rinceaux feuillagés entrecoupés de rocaïlle présentant en ronde bosse « Hercule assis », tenant sa masse au pied d'une cascade et d'arcatures.

Mécanisme signé Augustin Metzken, Sarau.

Exécutée vers 1730.

Diamètre : 10,3 cm - Poids brut : 911,14 g

15 000 / 25 000 €

Provenance :

Galerie Bernard De Leye.





Les Huaud

Famille très connue pour sa production importante et de grande qualité à cette époque. Ils descendent d'une famille d'orfèvres de Châtellerault et ont émigré vers Genève.

Le père, Pierre Huaud I (1612-1680) :

Protestant, il émigra et s'installa à Genève vers 1630. Il finit son apprentissage d'orfèvre avec Laurent Légaré en 1634 et peu de temps après devint maître orfèvre. Par la suite, il devint apprenti émailleur en 1661 chez Jean André et communiqua sa passion à ses trois fils qui devinrent peintres émailleurs également.

Pierre II (1647- circa 1698) :

Apprenti chez son père en 1685/86, il alla à Berlin travailler au service de l'électeur de Brandebourg ; après un bref séjour, il retourne à Genève en 1686 et en Allemagne en 1689 et fut nommé peintre miniaturiste du roi Frédéric I.

Jean-Pierre (1655-1723) et son frère Ami (1657-1724) :

Travaillèrent ensemble de 1682 à 1688, ils furent comme leur frère aîné, peintres émailleurs à la cour de l'Électeur de Brandebourg en 1686 et allèrent par la suite à Berlin où ils travaillèrent jusqu'en 1700. Ils revinrent à Genève. Bien qu'ils fissent de nombreux ouvrages en association, il leur arriva de travailler seul. Leur travail était très recherché par les horlogers dans toute l'Europe, qui commandaient un boîtier puis ensuite réalisaient un mouvement qu'ils y inséraient. En 1675 quand les mouvements anciens devinrent obsolètes, leurs réalisations étaient si appréciées que leurs propriétaires changeaient les mécanismes et gardaient le boîtier.





61





61

Montre de poche en or jaune entièrement émaillée polychrome, au fond de Vénus et Adonis, à l'intérieur, d'un personnage près d'une cascade, sur le pourtour de médaillons à décor de paysages lacustres, l'un « Huaud le puisné fecit », le cadran à couronne émaillée de chiffres romains, au centre, de Vénus et d'un Amour. La tige et la bélière également émaillées de fleurs. L'échappement à verge, le mécanisme à coq gravé d'un mascarón (petits accidents et restauration).

Signée J. Jones London 2361.

Vers 1720.

Diamètre : 3,8 cm - Poids brut : 49,31 g

10 000 / 15 000 €





62

Montre de poche en or jaune entièrement émaillée polychrome, au fond de Vénus et Adonis, à l'intérieur, d'un personnage auprès d'un édifice, sur le pourtour de médaillons à décor de paysages lacustres, l'un « Les deux frères Huaud peintre de son A.E de B à Berlin », le cadran à couronne émaillée de chiffres romains pour les heures, arabes pour les minutes, l'orifice de remontage à 16h30. L'échappement à verge, le mécanisme à coq (petits accidents et restauration).

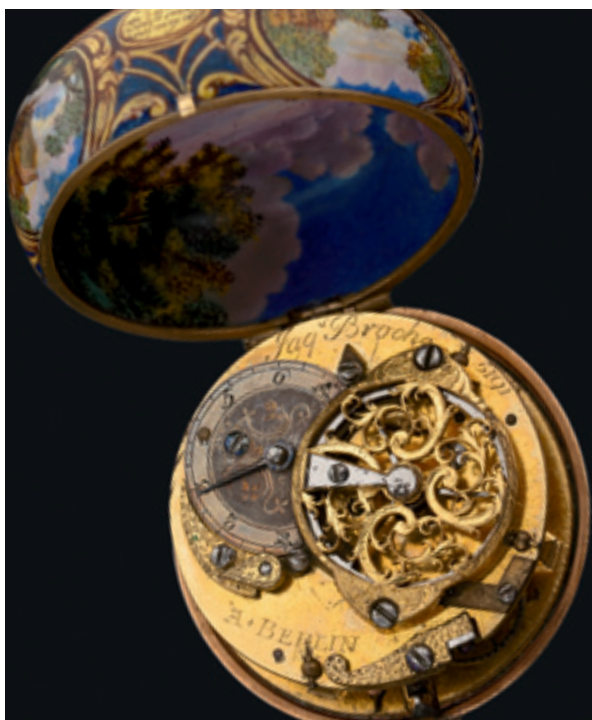
Signée Johan Martin Hovr N° 1122 Augsburg.

Vers 1700.

Diamètre : 3,6 cm - Poids brut : 46,62 g
Son boîtier de protection en métal doré.



10 000 / 15 000 €



63

Montre de poche en or jaune entièrement émaillée polychrome, au fond de l'Amour présentant un miroir à Minerve, à l'intérieur, d'un personnage auprès d'un édifice, sur le pourtour de médaillons à décor de paysages lacustres, l'un « Les deux frères Huaud peintre de son A.E de B à Berlin », le cadran à chiffres romains pour les heures, arabes pour les minutes, l'orifice de remontage à 15h30. L'échappement à verge, le mécanisme probablement postérieur à coq (petits accidents et restauration).

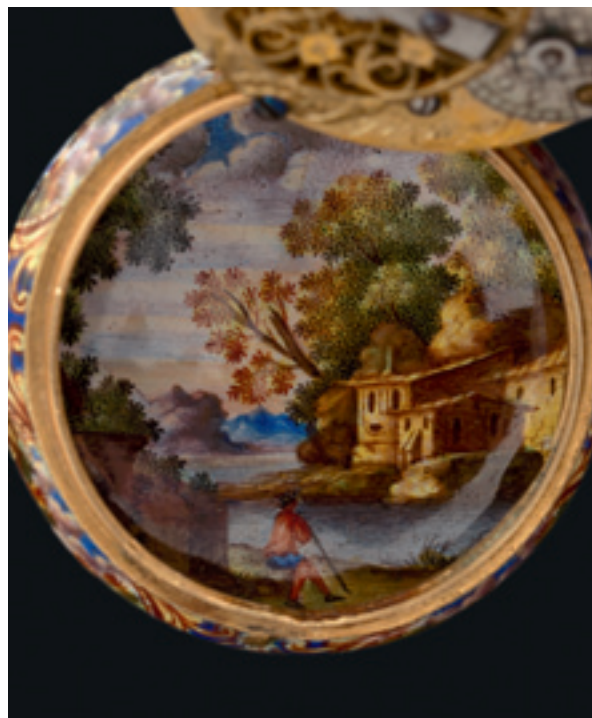
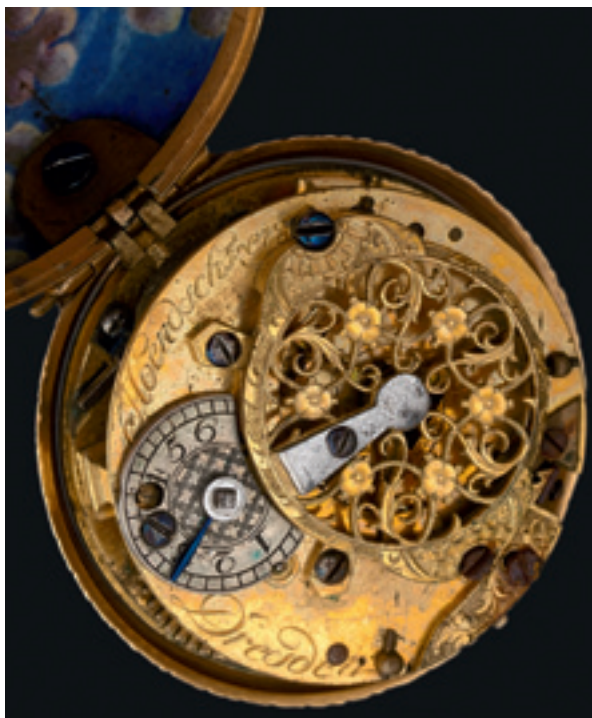
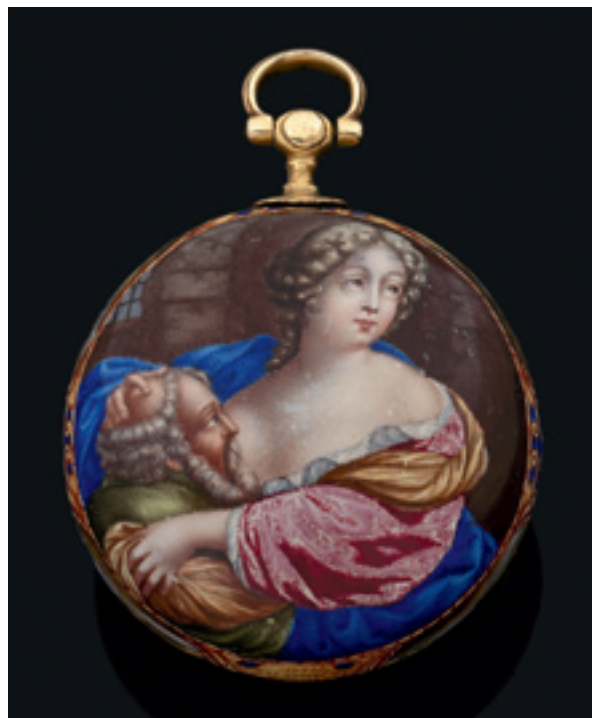
Signée Jaq Broche à Berlin.

Vers 1720.

Diamètre : 3,6 cm - Poids brut : 44,76 g



10 000 / 15 000 €



64

Montre de poche en or jaune entièrement émaillée polychrome, au fond de « La Charité romaine », à l'intérieur, d'un personnage auprès d'un d'édifice, sur le pourtour de médaillons à décor de paysages lacustres, l'un « Huaud le puisné fecit », le cadran à couronne émaillée de chiffres romains pour les heures, arabes pour les minutes, l'orifice de remontage à 15h30. L'échappement à verge, le mécanisme à coq (petits accidents et restauration).

Signée Hoendschker Dresden.

Vers 1730.

Diamètre : 3,8 cm - Poids brut : 51,27 g
Son boîtier de protection en métal doré.



10 000 / 15 000 €



20 000 / 25 000 €







15 000 / 20 000 €







67

Montre de poche en ors de couleurs 18 ct (750), exécutée pour le marché turc, à répétition des quarts sur timbre ou à toc, placée dans un double boîtier, le premier ciselé en ronde bosse des attributs de la Guerre et d'un turban empanaché, les encadrements, de guirlandes de fleurs, le second au pourtour finement ajouré de branchages, le cadran à chiffres romains, les aiguilles en or, le mécanisme à coq et cache poussière.

Mécanisme et cache poussière signés DI de Saint Leu 23180 London.

Vers 1770.

Diamètre : 6,2 cm - Poids brut : 212,68 g

3 000 / 5 000 €



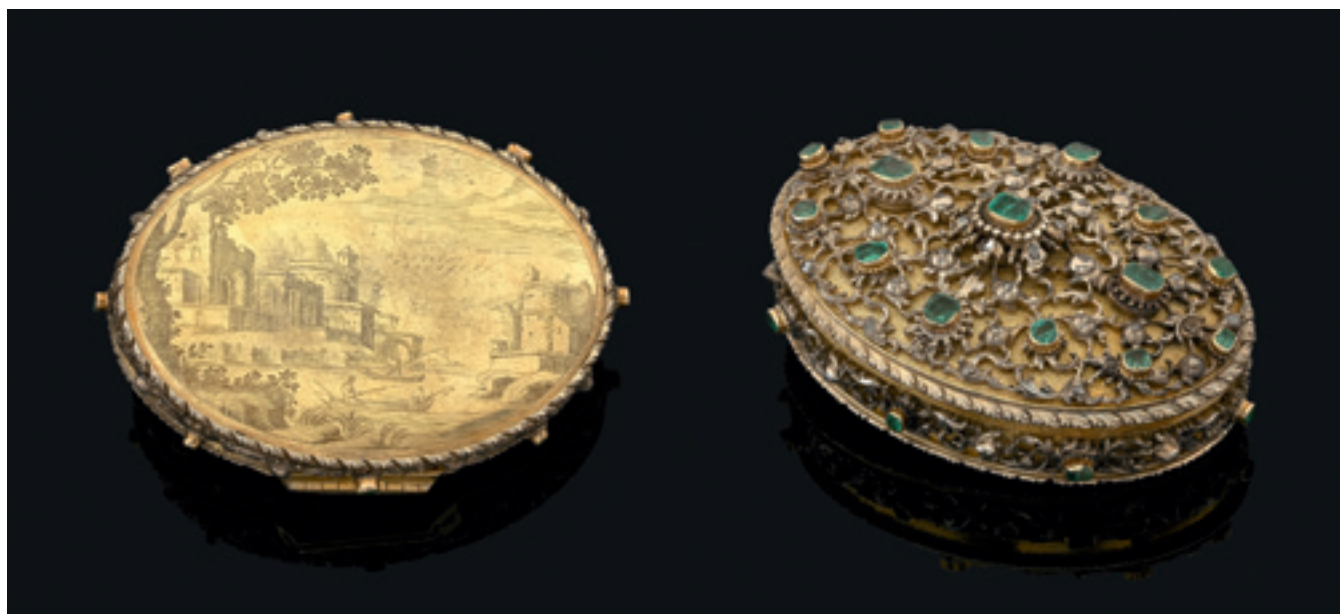


■ ■ ■ OBJETS DE VITRINE ■ ■ ■





69



70

68

Deux plaquettes en or jaune 18k (750), de forme ovale, ornées d'un bas-relief ciselé au repoussé, chacune composée de deux plaques qui se superposent, l'une, ornée d'une représentation de *La Cène*, le fond présentant un dôme. La seconde, ornée d'une représentation de *La manne céleste*.

Sans poinçon.

Travail probablement Venise, XVI^e-XVII^e siècles.

Hauteur : 8,5 cm - Largeur : 7,5 cm - Poids total : 34g

Placées sur un présentoir en métal.

5 000 / 8 000 €

Provenance :

Galerie Bernard De Leye.

69

Deux putti en or jaune 18k (750) ciselés au repoussé, portant les attributs de la Passion et du Culte.

Aucun poinçon.

Travail probablement italien du XVII^e siècle.

Hauteurs : 5,7 et 6,3 cm

Poids brut total : 12 g

1 000 / 3 000 €

Provenance :

Galerie Bernard De Leye.

70

Boîte ovale en vermeil, appliquée sur le couvercle et le côté de résilles d'enroulements feuillagés sur fond amati serti d'émeraudes et de diamants taillés en rose, le fond gravé d'un paysage lacustre avec fortifications, barques et pêcheurs, les bordures d'encadrements ciselés de feuillages.

Travail probablement allemand XVII^e siècle.

Hauteur : 2 cm - Longueur : 8,2 cm

Poids brut : 128 g

1 500 / 2 000 €

Provenance :

Galerie Bernard De Leye.



71

Tabatière ovale en ors de couleur 18k (750), la monture à cage, ornée sur toutes les faces de plaques en agate orangée, le côté à quatre pilastres ciselés de cannelures et de feuillage en chute émaillé vert. Les six médaillons ovales sous verre, à décor peint en grisaille sur fond cornaline à la manière de Jacques-Joseph de Gault, ils figurent des scènes de bacchanales, avec personnages, putti et satyres, la miniature au centre du couvercle représentant le « Triomphe de Silène », ivre, porté en triomphe et précédé par un joueur de flûte. Le médaillon du fond et celui du couvercle sont cernés de chaque côté par un petit médaillon circulaire d'agate herborisée entouré d'un filet d'or. Les bordures d'encadrement sur fond amati, ciselés de feuilles d'or émaillé vert, alternées de petites perles ovales en émail turquoise (accidents sur deux miniatures).

Poinçon du maître orfèvre Pierre-François Drais, reçu en 1763.

Paris, 1776-1777.

Hauteur : 3,4 cm - Longueur : 8,5 cm - Largeur : 6,5 cm

Poids brut : 192 g

60 000 / 80 000 €

Provenance :

Ancienne collection du baron Carl von Rothschild 1788-1886, et de ses cinq filles, dont Emma Louise Rothschild (1844-1935), épouse de Nathan Mayer, premier lord Rothschild.

« Particulièrement importante, la remarquable collection du baron Carl von Rothschild comprenait environ 500 boîtes ».

Galerie Bernard De Leye.

Pierre-François Drais (1763-1788), cousin et élève de Ducrollay, devint bijoutier du roi, et exécuta de nombreuses tabatières consignées dès 1770 sur les comptes des Menus Plaisirs ainsi que dans les registres des Présents du Roi (Grandjean, 1981, p. 82). Il est l'un des orfèvres les plus renommés de son temps, ses boîtes font partie de grandes collections privées et sont conservées dans de nombreux musées ; notamment au musée du Louvre (douze tabatières et une bonbonnière), elles sont également représentées au Victoria and Albert Museum, à la Wallace Collection, à Waddesdon Manor.

Voir aussi, le catalogue *The Thyssen-Bornemisza Collection/ Renaissance Jewels gold boxes and Objets de Vertu*, A. Somers Cocks and C. Truman, Sotheby Londres 1995.

A rapprocher d'une tabatière du même orfèvre :
Vente Christie's Londres, 2-3 juin 2015, lot 273.





72

Tabatière ovale en ors de couleur 18k (750), à décor guilloché, ornée de cinq réserves ovales encadrées de tores de laurier, ciselées d'attributs de jardinage et de musique, sur le centre du couvercle, la réserve représentant un jardinier tenant sa pelle, et divers instruments de jardinage dans un paysage avec ruines et plantes sur fond amati. Les encadrements ciselés de frises de culots (petits chocs).

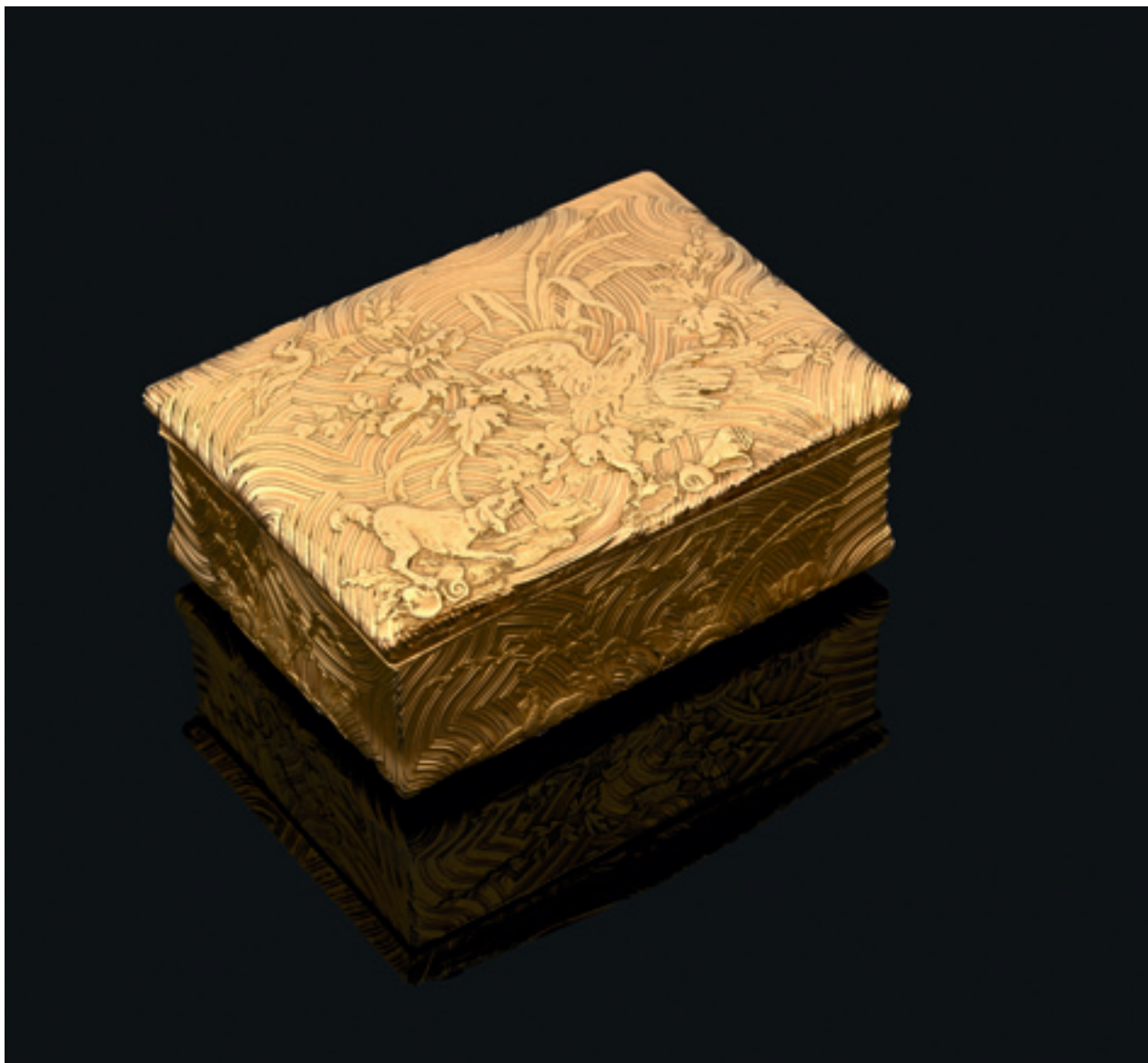
Poinçon du maître orfèvre Charles-Alexandre Bouillerot, reçu en 1769.

Paris, 1773-1774.

Hauteur : 3 cm - Longueur : 6,9 cm - Poids : 105 g

4 000 / 6 000 €

Charles-Alexandre Bouillerot (1769-1792), cautionné par Jean-Louis Bouillerot, il reçut le n°149 pour l'importance de ses affaires et fit du commerce avec Grandcher, propriétaire de la boutique à l'enseigne « Au petit Dunkerque ». Il est indiqué à l'adresse rue du Haut Moulin et sera nommé garde en 1786 et 1787. L'almanach royal de 1792 le mentionne comme ancien capitaine de la garde nationale volontaire, il demeurait alors quai Pelletier. On ignore la date de sa mort.



73

Tabatière rectangulaire en or 18k (750), à bête balustre, ornée de feuillages, roseaux, chien de chasse et volatiles sur un fond entièrement ciselé de filets courbes et asymétriques.

Poinçon du maître orfèvre incomplet.

Paris, 1745-1746.

Insculpée postérieurement de poinçons suédois.

Hauteur : 3 cm - Longueur : 7,1 cm - Largeur : 5,3 cm - Poids : 105 g

6 000 / 12 000 €



74

Tabatière en or 18k (750) de forme contournée, ciselée sur le fond et le couvercle de filets rayonnants imitant une coquille, la bordure d'encadrement à filets.

Poinçon du maître orfèvre Nicolas Delions, reçu en 1736.

Paris, 1738-1739.

Hauteur : 2,5 cm - Longueur : 7 cm - Largeur : 5,1 cm - Poids : 100 g

8 000 / 12 000 €

Provenance :

Vente Sotheby's, Paris, 15 avril 2010, lot 30.

Nicolas Delions, apprenti à 16 ans chez Antoine-Denis Viaucourt, demeure rue Pierre au lard et ensuite cour Lamoignon entre 1748 et 1759 (ancien garde de l'orfèvrerie, il meurt quai des Morfondus en 1777. H. Nocq, vol II, p.57).



75

Tabatière de présent en or 18k (750), de forme rectangulaire, le couvercle sur fond amati appliqué du monogramme du Roi Charles X surmonté d'une couronne royale et de deux branchages fleuris serts de diamants taille ancienne. Le côté et le fond ciselés de panneaux guillochés à cercles concentriques, les encadrements émaillés en champlevé de feuillages d'or sur un fond émaillé bleu. Gravée postérieurement sur la gorge N° 222 *DONNE PAR S.M. LE ROI CHARLES X AU VICOMTE DE JESSAINT (1764-1853) PAIR DE FRANCE PREFET DE LA MARNE DE 1800 A 1838*, numérotée 448.

Gravée à l'intérieur du couvercle *Donnée par le Roi*.

Paris, 1809-1819.

Poinçons :

Dans le fond : poinçon de l'orfèvre Victoire Boizot, 1808-1813, (veuve d'Etienne-Lucien Blerzy).

Dans le couvercle : orfèvre Gabriel-Raoul Morel insculpation 1798-1799, il succède à Victoire Boizot, vers 1812-1813.

Dans le fond et dans le couvercle, poinçon 3e titre la tête d'ours.

Sur la gorge, petite garantie Paris 1809-1819.

Hauteur : 1,9 cm - Longueur : 8,8 cm - Largeur : 5,1 cm - Poids brut : 153 g

Dans son écrin d'origine aux Armes de France.

10 000 / 20 000 €

Provenance :

Vente Beaussant-Lefèvre, Hôtel Drouot, 25 juin 2010, Lot 299.

Le Roi Charles X, régna de septembre 1824 à août 1830, et la tabatière que nous présentons ici est insculpée de poinçons antérieurs à son règne, cette anomalie aussi constatée sur d'autres tabatières de présent au monogramme de Charles X, s'explique vraisemblablement par une réalisation antérieure en vue d'une d'une finalité postérieure.

Voir, (pour un article sur ces anomalies) Sylvianne Humair, *Les tabatières des grands joailliers*, Gazette de l'Hôtel Drouot, 2 mai 1986.

A rapprocher d'une tabatière au monogramme de Charles X de Pierre-André Montauban, vente Sotheby's, Paris, 10 avril 2008, lot 66.



76

Petite boîte à épices en or 18k (750) de forme ovale, faisant vraisemblablement partie d'un nécessaire, posant sur quatre pieds figurant des sphinges, le couvercle double à charnière, ciselé d'enroulements feuillagés sur fond amati, orné de chaque côté d'un monogramme en relief, le pourtour à décor de même inspiration, l'intérieur à double compartiment.

Sans poinçon.

Probablement Allemagne, milieu du XVIII^e siècle.

Hauteur : 2,5 cm - Longueur : 5,9 cm - Largeur : 4,6 cm - Poids brut : 82,8 g

3 000 / 6 000 €

Provenance :

Galerie Bernard De Leye.

■ ORFÈVRERIE XVI^E XVII^E ET XVIII^E SIÈCLES ■

LISTE DES GÉNÉRALITÉS OU JURANDES
FIGURANT DANS CE CATALOGUE :

AIX-EN-PROVENCE - AUXERRE - BAYONNE - BORDEAUX
CHÂTEAU-GONTIER - ETAMPES - LILLE - MONTPELLIER - NÎMES
PARIS - ROUEN - SAINT-OMER - STRASBOURG
LIÈGE - LONDRES





77

77

Bras reliquaire en argent et vermeil, en forme d'avant-bras, recouvert de feuilles d'argent sur une âme en bois, la main droite bénissant, gantée portant l'anneau épiscopale. L'avant-bras revêtu d'une manche, le drapé imitant les plis du tissu, celle-ci se termine par une bordure ciselée de feuilles d'acanthé en vermeil sur fond amati, la face interne est pourvue d'une étroite fenêtre rectangulaire vitrée permettant de voir la relique (maintenant disparue), la bordure est à moulure perlée et encadrement en vermeil sur lequel sont cloutés des rosettes.

Poinçon du maître orfèvre Jean Mamerot, actif à Auxerre de 1535 à 1567.

Hauteur : 37,5 cm - Poids brut : 830 g

20 000 / 30 000 €

Provenance :

Vente Christie's, Genève, 26 avril 1977, lot 326 (mentionné alors avec une attribution erronée, comme probablement Paris, 1472).
Galerie Bernard De Leye.

Jean Mamerot est né à Joigny vers 1510, il est cité comme orfèvre en 1535. Après la prise d'Auxerre en 1567 par les Huguenots, les églises et les communautés religieuses sont pillées. C'est lui qui tria les objets d'or et d'argent ainsi que les objets précieux dans les dépendances de sa maison. En 1567, il est emmené par les protestants avec pas moins de treize charrettes remplies de trésors pillés ; Arrivé au château de la Maison Blanche à Crain-sur-Yonne, il fonde les objets d'orfèvrerie, personne ne le reverra ensuite (A. de Chasse, 2005).

On peut noter que des pièces d'orfèvrerie offrant une telle construction apparaissent en France dès le XI^e siècle. A titre d'exemple citons l'exceptionnel bras reliquaire réalisé en or du trésor de l'église de Varzy dans la Nièvre daté du XI^e siècle, ou dans le célèbre trésor de Conques, le bras reliquaire de Saint Georges en argent doré du XIII^e siècle, (J. Taralon, *Les Trésors des églises de France*, Hachette, 1966).



78



© Base Mérimée

78

Croix reliquaire de la Trinité, en argent et vermeil, à double traverse, la base octogonale à moulures de croisillons fleurdelés, partiellement amati, à légère doucine unie, l'ombilic au repoussé est ciselé de flammes rayonnantes sur fond amati, la croix finement décorée d'enroulements est appliquée d'un cœur contenant les reliques de la « vraie Croix », visibles par une fenêtre, il est surmonté du Christ, du Saint-Esprit et de Dieu le Père, ciselé en ronde bosse, le revers appliqué du visage du Christ entre trois fleurs de lys et d'un sceau en cire rouge portant des armoiries épiscopales.

Poinçon non identifié.

France XVI-XVII^e siècles, peut-être Bourgogne ?

Les armoiries de l'évêque sur le sceau de cette croix patriarcale sont effacées.

Hauteur : 35, 8 cm - Poids brut : 858 g

15 000 / 25 000 €

Provenance :

Galerie Bernard De Leye.

De nombreuses croix furent réalisées pour contenir des reliques de la vraie Croix, et un certain nombre d'entre elles à double traverse, ce modèle de croix est appelé staurothèque, on admet généralement que cette seconde traverse est le prolongement du « titulus » et que cette forme de croix est la continuation en occident du type byzantin (B. Mézard, *Orfèvrerie en Haute Auvergne*, p.35).

On peut également noter que le thème de la Sainte Trinité est remarquablement représenté sur une intéressante croix située dans l'église de La Trinitat (Cantal, plateau de l'Aubrac).

Voir également le groupe sculpté daté du XVI^e siècle conservé dans l'église de Couzeix en Haute-Vienne, provenant d'un hôtel particulier de Verdun (Réf. Base Mérimée PM87/000082).



79

Couvert pliant en argent et vermeil, la fourchette articulée s'adapte sur un cuilleron amovible à quatre pontets dans lesquels s'insèrent les deux dents de la fourchette, la branche torsadée, ciselée de feuillage sur fond amati, surmontée d'un terme féminin, vraisemblablement une représentation de Diane. Gravé sur le cuilleron d'une ancre, d'un andouiller et d'un grand-duc.

Poinçon du maître orfèvre Bastien I de la Haye, reçu en 1547. Poinçonné sur le cuilleron et la branche.

Rouen, milieu du XVI^e siècle.

Longueur : 14,2 cm - Poids : 41 g.

Dans son étui d'origine en chagrin.

6 000 / 12 000 €

Provenance :

Galerie Bernard De Leye.

Bibliographie :

Les couverts pliants sont rares et particulièrement ceux à buste féminin, pour un autre autre couvert à buste féminin, voir (ancienne collection Véronique Girard), *Connaissance des Arts*, n° 661, juin 2008.

Voir aussi pour des couverts pliants comparables, Michèle Bimbenet-Privat, *Catalogue de l'exposition « L'Orfèvrerie Parisienne de la Renaissance - Trésors Dispersés »*, Centre culturel du Panthéon - 1995. p. 186-187.





80

Mouchettes et leur plateau en argent, celui-ci piriforme à pans pose sur trois petits pieds ronds, la bordure à moulures de godrons, l'anse plate, légèrement recourbée à la prise, est appliquée de palmettes, le revers muni d'un anneau. Les ciseaux à mouchettes sont garnis de leur boîte. Gravés sur l'anse et sur la boîte d'armoiries d'alliance surmontées d'un heaume.

Poinçon du maître orfèvre attribué à Abel Courtillis, reçu vers 1680.

Montpellier, 1703.

Longueur : 25,6 cm - Poids : 187 g

6 000 / 8 000 €

Provenance :

Au vieux Paris.



81

Paire de salières rondes en argent, le piédouche cannelé, la coupe sur fond amati à décor alterné de feuilles lancéolées, l'intérieur en vermeil.

Poinçon du maître orfèvre attribué à Renier Harcourt (1665-1748).

Liège, 1700-1701.

Hauteur : 5,9 cm - Poids brut : 250 g

Le vermeil probablement postérieur.

3 000 / 6 000 €

Provenance :

Galerie Bernard De Leye.



82

Paire de flambeaux en argent, posant sur une base octogonale moulurée, la cuvette surmontée du fût balustre séparé par deux nœuds et ceinturé d'un jonc fileté, le binet cylindrique percé de deux orifices ovales.

Poinçon du maître orfèvre Claude Mothe, reçu en 1665.

Paris, 1677-1678.

Hauteur : 17 cm - Poids : 891 g

20 000 / 40 000 €

Ces flambeaux ont été jusqu'ici attribués par erreur à l'orfèvre Claude Martin, voir l'ouvrage de Michèle Bimbenet-Privat *Les Orfèvres et L'Orfèvrerie de Paris au XVII^e siècle*, Paris musées, 2002, Tome I, p. 451.

Bibliographie :

Reproduits dans le catalogue de l'exposition *Three Centuries of French Domestic Silver Its makers and its marks*, Faith Dennis, Metropolitan Museum of Art, New-York 1960, n° 242, vol I, p. 168 - vol II, p. 87.

Provenance :

Collection David Weill, vente Palais Galliera, 4 juin 1971, n°42.

Au vieux Paris.

A rapprocher d'une paire de flambeaux par Charles Delafond, Paris (1687-1688), vente Fraysse, Hôtel Drouot, Paris 24 mars 2010, lot 47.



83

Saupoudroir en argent, de forme cylindrique, le corps uni, la base à bandeau plat ceinturée de filets, le couvercle en forme de dôme, repercé de feuilles d'acanthé stylisées sur fond amati, surmonté du frêtel fait d'un gland, la fixation à baïonnettes. Gravé à mi-corps des armoiries surmontées d'un heaume de la famille Coudurc, seigneurs de Cauvels. (Le Vigan).

Poinçon du maître orfèvre Jacques I Allier, reçu en 1651.

Nîmes, vers 1670.

Hauteur : 17,8 cm - Poids : 200 g

40 000 / 60 000 €

Provenance :

Vente Ader-Picard-Tajan, Hôtel Drouot, 2 mars 1990, lot 103.
Galerie Bernard De Leye.

Bibliographie :

Reproduit dans l'ouvrage de Laurent Deguara *Orfèvrerie de Montpellier et du Languedoc / Généralité de Montpellier XVII^e & XVIII^e siècles*, Société Archéologique de Montpellier, 1996. p.128-129.

Philippe de Coudurc de Cauvels, épouse Jeanne de Marc de la Calmette en 1607 et fut Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat et Privé. C'est vraisemblablement son fils Louis né vers 1615, capitaine de cavalerie, qui commanda ce saupoudroir à l'orfèvre Jacques Allier, il meurt en 1688, probablement le dernier représentant de cette famille qui semble éteinte par la suite (L. Deguara, p.128).



84

Boîte à thé ou sucrier ? rectangulaire en vermeil, à moulure de godrons en diagonale, balustre à décor ciselé au repoussé de rinceaux, fleurs et rocaïlle et d'un cartouche gravé d'armoiries. Pose sur quatre pieds à enroulements et attaches ajourés de branchage, le couvercle à ombilic surmonté du frêtel fait d'un bouton éclaté.

Poinçon du maître Orfèvre Pierre Gillois, reçu en 1754.

Londres, 1768-1769.

Hauteur : 14 cm - Poids brut : 342,90 g

2 000 / 3 000 €



85

Timbale tulipe en argent, posant sur un piédouche à moulures de godrons, ciselée à mi-corps et sous le col de part et d'autre d'un jonc fileté, de lambrequins, enroulements feuillagés, volatiles ou corbeilles de fruits.

Uniquement insculpée du poinçon du maître orfèvre, François Rougemaille, reçu en 1724 (répété trois fois).

Étampes, milieu du XVIII^e siècle.

Hauteur : 10 cm – Poids brut : 146 g

800 / 1 500 €



86

Saucière ovale de forme mouvementée en argent, posant sur un piédouche à contours et moulures de godrons, ornée à mi-corps d'une ceinture médiane, les deux becs verseurs à filet fort et décor de godrons, le culot terminé par un bouton, l'un gravé des lettres *H* et *D 34/3*. Les anses filetées à attaches cannelées.

Poinçon du maître orfèvre Louis Vigné ou Vigne, reçu en 1736.

Paris, 1740.

Hauteur : 9 cm - Longueur : 22 cm - Poids : 501 g

5 000 / 10 000 €

Provenance :

Collection David-Weill, vente Palais Galliera, 4 juin 1971, n°52.

Au vieux Paris.



87

Écuelle, son couvercle et son présentoir en vermeil, les bordures à moulures d'oves, le corps uni, les oreilles ciselées de rocailles coquilles et culots feuillagés, le couvercle à doucine orné de vagues sur fond amati, rinceaux, poissons, écailles, feuilles et fleurs, le frêtel fait d'un bouton éclaté. Le présentoir à contours, le marli ciselé de feuillages, coquilles et quartefeuilles.

Gravée d'armoiries d'alliance surmontées d'une couronne de marquis.

Poinçon du maître orfèvre Jean-Louis III Imlin, reçu en 1746.

Strasbourg, 1750-1768.

Longueur aux anses : 30,2 cm - Diamètre du plateau : 25,9 cm - Poids brut : 1 512 g

10 000 / 15 000 €







88

Paire de flambeaux de voyage en argent, posant sur une base triangulaire à moulures d'oves, le fût à nœud plat et le binet cylindrique ceinturés de filets (usure).

Poinçon du maître orfèvre Johan Ludwig II Imlin, reçu en 1720.

Strasbourg, vers 1750.

Hauteur : 9 cm - Poids : 372 g

8 000 / 12 000 €

Bibliographie :

A rapprocher d'une paire flambeaux similaire du même orfèvre, voir vente Ader-Picard-Tajan, Hôtel Drouot, 15 avril 1986, lot 172.

Pour une autre paire de flambeaux de même modèle, vente Pierre Bergé, Hôtel Drouot, 4 juin 2010, lot 98.

Voir également deux flambeaux reproduits dans l'ouvrage *Le Poinçon des Provinces françaises*, J. Helft, Pl. 49.

Un modèle similaire est conservé au Musée des Arts décoratifs de Paris.



89

Timbale tulipe en argent, posant sur un piédouche à moulures d'oves, ciselée à mi-corps sous un jonc fileté et sous le col, de lambrequins, rinceaux, croisillons et coquilles sur fond amati.

Poinçon du maître orfèvre Alexandre de Roussy, reçu maître en 1728.

Paris, 1748.

Sans poinçon de décharge.

Hauteur : 10,4 cm - Poids : 148 g

800 / 1 200 €

90

Saupoudroir en argent, de forme balustre, posant sur un piédouche, les bordures à moulures de godrons, orné à mi-corps d'appliques de lambrequins alternés de feuilles lancéolées sur fond amati, la partie médiane à ceinture de filets, le couvercle reperlé de quadrillage, surmonté du fretel figurant un gland stylisé dans un culot sur une terrasse rayonnante.

Uniquement insculpé du poinçon (répété deux fois) du maître orfèvre Alexandre Halbourg 1704-1760, reçu en 1726.

Château-Gontier, milieu du XVIII^e siècle.

Hauteur : 25,5 cm - Poids brut : 485 g

8 000 / 12 000 €



91

Toilette en argent, composé d'une aiguière et de son bassin, d'une boîte de toilette, d'une grande et d'une petite timbale sur piédouche, modèle à décor de filets enrubannés, guirlandes de laurier, rosaces et nœuds de rubans, médaillons gravés et feuilles de gui.

Poinçon du maître orfèvre Pierre-Joseph Wattiaux, reçu en 1756.

Paris, 1768-1769.

L'aiguière de forme balustre, ornée de deux médaillons et de deux cartouches à décor de cygnes et de roseaux, le couvercle surmonté du frotel en forme de cygne sur une terrasse de roseaux, l'anse filetée, ciselée de longues feuilles et roseaux, **et son bassin** mouvementé, les extrémités trilobées, orné de deux médaillons de même inspiration.

Long du bassin : 34 cm - Hauteur de l'aiguière : 28 cm - Poids brut : 1 890 g

Sa boîte de toilette rectangulaire à contours, de forme balustre, ornée d'un décor semblable ciselé au repoussé de quatre médaillons à décor d'attributs de musique, de carquois, et instruments guerriers (petit accident à la charnière).

Gravée d'armoiries.

Longueur : 26 cm - Poids brut : 1 840 g. Exceptionnelle en dimension.

Sa timbale tulipe à piédouche se dévissant, ornée de deux médaillons à décor de cygnes ou d'une fontaine au soleil, le fond appliqué d'une fausse coupe ciselée de godrons.

Hauteur : 11,4 cm - Poids brut : 363 g

Sa petite timbale tulipe sur son piédouche, sans doute un pot à onguent, ornée de deux médaillons ciselés d'un panier de fleurs ou de fruits, sous une ceinture médiane ciselée de longues feuilles, à mi-corps gravée 32 (bosses).

Hauteur : 8,2 cm - Poids brut : 143 g

25 000 / 35 000 €

Provenance :

Vente J.Mercier-J. Velliet-D. Thuillier-F.Issaly, Lille, 15 mars 1987, pp .8-9.

Très appréciées durant tout le XVIII^e siècle, «les toilettes» se composaient d'un très grand nombre de pièces dont les principales étaient l'aiguière, le bassin, la boîte et le miroir. Les orfèvres d'alors rivalisaient d'ingéniosité en multipliant les petites pièces de forme.



Nicolas LANCRET (1690-1743)
La toilette (détail)





92

Théière en argent, de forme balustre à pans plats et côtes pincées, posant sur une bâte, ornée sous le col de cartouches, le bec à pans ciselé d'une tête d'aigle, le couvercle à doucine et moulures de filets, surmonté du frêtel en bois fait d'un bouton sommé d'une rosette en argent, l'anse en bois brun, sculptée d'une tête d'homme portant collier et boucles d'oreilles en argent, les attaches ciselées de fleurs spiralées.

Poinçon du maître orfèvre Henri Louis Le Gaigneur, reçu en 1728. (usures à l'anse)
Saint-Omer, vers 1760.

Hauteur : 19 cm - Poids brut : 684 g

18 000 / 25 000 €

Provenance : Au vieux Paris.

Bibliographie :

A rapprocher d'une théière de Henri Louis Le Gaigneur, vente Fraysse, Hôtel Drouot, 18 avril 2013, lot 132.



94



93



93

Paire de jattes rondes en argent, à moulure de filets et bordure polylobée, à côtes rayonnantes. Gravées sous la bordure de l'ancien poids, 1.M*4.D.

Lille, 1759-1760.

Poinçon du maître orfèvre illisible. (repolies)

Diamètre : 21,8 cm - Poids brut : 697 g

2 000 / 3 000 €

Provenance :
Galerie Curiel.

94

Petite timbale tulipe à piédouche en argent à moulure d'oves, sous le col, ciselée de filets et sur fond amati, de coquilles, croisillons et de fleurs (usure).

Poinçon du maître orfèvre Jean Hugo, reçu en 1741.

Étampes, 1762-1769.

Hauteur : 9,6 cm - Poids brut : 120 g

500 / 800 €



96

95
Taste-vin en argent à ombilic.
Poinçon du maître orfèvre Gabriel Tillet ou Tilhet
(son second poinçon), reçu en 1703.
Bordeaux, 1720-1721.
 Diamètre : 9,8 cm - Poids : 69 g

1 200 / 1 800 €

Provenance : Galerie Curiel.

96
Paire de cuillères à ragoût en argent, modèle à filets.
 Gravées postérieurement d'armoiries surmontées
 d'une couronne de marquis.
Poinçon du maître orfèvre Nicolas Gonthier, reçu en
1768.
Paris, 1784.

Longueur : 32 cm - Poids : 373 g

600 / 1 000 €



95



97

Paire de flambeaux en argent, posant sur un pied rond à contours et moulures d'oves, la doucine et la cuvette ornées de filets enrubannés, l'ombilic ciselé de cartouches et coquilles sur fond amati, le fût triangulaire à pans, ciselé de coquilles, culots feuillagés, et de mascarons, le binet circulaire à moulures de filets enrubannés à base piriforme spiralée. **Poinçon du maître orfèvre François Forfelier, reçu en 1733.**

Paris, 1737.

Hauteur : 26 cm - Poids brut : 1 697 g

15 000 / 25 000 €

Bibliographie :

Voir modèle similaire par François Belprey dans le catalogue de l'exposition *Three Centuries of French Domestic Silver Its makers and its marks*, Faith Dennis, Metropolitan Museum of Art, New-York 1960, n° 48, vol I, p. 60.



98

Plat à ragoût en argent, de forme ronde, creux, à contours, la bordure à moulures de filets et godrons, les anses mouvementées et agrafées de cannelures. Gravé sur le marli d'armoiries partiellement effacées.

Poinçon du maître orfèvre attribué à Jean Delande.

Bayonne, vers 1737.

Diamètre : 36,6 cm - Longueur aux anses : 40,5 cm - Poids : 1 634 g

Provenance :

Vente 26 avril 1988, Maîtres Couturier - Nicolay.

15 000 / 25 000 €



99

Écuelle, son couvercle et son présentoir en argent, les bordures à moulures de filets enrubannés et agrafes, le corps uni, les oreilles mouvementées ornées d'enroulements et rocailles, le couvercle à doucine, ciselé au repoussé de guirlandes de fleurs feuillagées, le fretel en forme de rose en bouton sur une terrasse de feuilles. Le présentoir à contours. Gravés d'armoiries ou d'initiales surmontées d'une couronne de marquis (petites bosses).

Poinçon du maître orfèvre Honoré Burel, reçu en 1748.

Aix-en-Provence, 177(7) ?

Pas de poinçon de décharge sur la graine et le couvercle.

Dans son écrin en basane noire.

Hauteur : 13 cm - Longueur aux anses : 30 cm - Diamètre du présentoir : 26,6 cm - Poids : 1 660 g

6 000 / 12 000 €

Provenance :

Vente Maître Anaf, Lyon, 10 mars 1989,* n° 24.

100

Quatre coquetiers en argent, leur intérieur en vermeil et argent, en forme de panier cintré et tressé.

Poinçon du maître orfèvre Pierre-François Rigal, reçu en 1770.

Pour un, Paris, 1773.

Pour un, Paris, 1774.

Pour deux, la lettre date effacée, Paris, 1770-1774.

Hauteur : 3,3 cm - Poids brut : 159 g

Le vermeil postérieur.

1 500 / 2 500 €



101

Candélabre en argent.

Poinçon du Maître Orfèvre Jean-Ange Loque (?-ap.1831) Paris 1782-1783.

Signé sur la base *Loque Fecit*.

Dans son étui à âme de bois recouverte de maroquin rouge frappé de lis et de motifs dorés au petit fer. Inscription effacée et plusieurs étiquettes sur l'écrin en cuir : *Etat N°5 Girandoles à 4 branches avec bobèches Pesant 3... 39... et N°121 1 flambeau d'argent à 4 lumières. Etui de maroquin rouge.*

Une plaque en cuivre avec le numéro 3 découpé, appliquée sur la base de l'écrin et l'inscription *Grande Chancellerie* en noir sur le fût de celui-ci.

Argent ciselé, gravé.

Hauteur fermée : 47,3 cm - Hauteur en position maximale : 56,5 cm - Poids brut : 3 500 g

30 000 / 60 000 €



Provenance :

Hôtel de Marc-René de Voyer de Paulmy d'Argenson, marquis de Voyer (1722-1782), dit *La Chancellerie d'Orléans*, rue des Bons-Enfants, à Paris.

Ancienne collection Camille Plantevignes.

Bibliographie :

Reproduits dans le catalogue de l'exposition *Three Centuries of French Domestic Silver Its makers and its marks*, Faith Dennis, Metropolitan Museum of Art, New-York 1960, n°231, p. 162.

Reposant sur une base circulaire moulurée et soulignée d'une frise de palmettes d'acanthé, notre candélabre présente un ombilic alternant des feuilles et des chutes aussi d'acanthé, ceint en sa partie supérieure par un enfillement de perles et surmonté par un nœud composé de registres successifs de feuilles lancéolées, d'un tore de laurier et d'un collier torsadé, alternant avec des parties lisses. Le fût, cannelé et rudenté d'asperges, comporte un chapiteau d'ordre ionique dont l'échine est rythmée par des feuilles d'eau et l'abaque à volutes et oves est ponctuée sur chaque face par des fleurons d'acanthé. Deux cartouches ovales suspendus à un nœud de rubans accroché à une patère ornent la partie supérieure du fût et sont réunis par des chutes de lauriers disposées en guirlandes. Une ample bobèche décorée de feuilles lancéolées alternant avec doubles fleurons d'acanthé et soulignée par un motif torsadé, supporte quatre binets cannelés et rudentés d'acanthé, eux aussi ornés de motifs de perles enfilées et de torsades, disposés autour d'un élément central monté sur un piédouche dont le corps torsadé, souligné à la base de palmettes d'acanthé, rappelle la forme d'une pomme de pin. Un système de poussoir à ressort permet de régler la hauteur de l'éclairage à la demande.

Le candélabre conserve son étui dont l'âme de bois est recouverte en maroquin rouge parsemé de fleurs de lis et souligné de motifs au petit fer, le tout doré. Muni de trois verrous métalliques, l'étui présente sur la base une étiquette de laiton portant le chiffre 3 découpé.

Ainsi que l'inscription figurant sur l'écrin l'atteste, notre candélabre provient de la Chancellerie d'Orléans, appellation donnée à l'hôtel d'Argenson situé à Paris, rue des Bons-Enfants, à l'emplacement des actuels n°19 et n°10, rue de Valois¹, à cause de la charge de chancelier du duc d'Orléans exercée successivement par Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson (1696-1764), puis par son fils, Marc-René, marquis de Voyer (1722-1782) entre 1723 et 1782. Elevée par l'architecte Germain Boffrand vers 1704-1705, à l'emplacement de l'ancien hôtel de la Roche-Guyon, et ouvrant sur les jardins du Palais Royal, dont Philippe d'Orléans, futur Régent du royaume devint propriétaire en 1702, la nue-propriété de la nouvelle bâtisse fut

¹ Arnaud de Maurepas, Antoine Boulant, *Les Ministres et leurs ministères du Siècle des Lumières 1715-1789. Etude et Dictionnaire*, Paris, Christian/JAS, 1996, p. 190.

*Exceptionnel candélabre en argent
provenant de la Chancellerie d'Orléans
Paris 1783
Maître orfèvre J. A. Loque*



Candélabre en position haute.

cédée par ce dernier à sa maîtresse, Marie-Louise-Madeleine-Victoire Lebel de La Boissière de Séry, comtesse d'Argenton, qui l'occupa jusqu'à sa disgrâce, en 1710. Cédé l'année suivante à la veuve du prince de Montauban, l'hôtel fut racheté par le Régent en 1720 et échut à son fils, Louis I^{er} d'Orléans « le Pieux » (1703-1752), qui en céda l'usufruit en 1725, à son chancelier, chef du conseil et surintendant de ses finances, Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson. A la mort de Louis I^{er} d'Orléans, son fils, Louis-Philippe, dit « le Gros » (1725-1785), rendit le 23 juin 1752 l'usufruit de l'hôtel à Marc-René de Voyer de Paulmy d'Argenson, marquis de Voyer, qui héritait aussi la charge de chancelier du duc d'Orléans. Conservé dans la famille Voyer de Paulmy jusqu'en 1784, lorsqu'il fut repris par les Orléans, l'hôtel fut séparé alors des jardins du Palais Royal par l'ouverture de la rue de Valois. Vendu à la Révolution comme bien national, l'hôtel fut surélevé d'un étage au XIX^e siècle, puis démolì en 1923, suite à un projet d'extension des locaux la Banque de France. Les décors, déposés par les soins de la Banque de France, nouvelle propriétaire des lieux, furent entreposés à Asnières, mais le projet de leur remontage de l'architecte Alphonse Defrasse fut brutalement arrêté par la crise de 1929, puis par la Seconde Guerre Mondiale.

Grand collectionneur d'art et mécène, le marquis de Voyer décida de mettre son hôtel à la nouvelle mode, qui était alors au goût grec, et confia les travaux à l'architecte Charles de Wailly (1730-1798), qui avait déjà donné en 1762 le modèle pour la colonne en porphyre et marbre blanc, entourée de termes en bronze par Auguste et Pajou² pour l'ancienne galerie de cette demeure. A partir de 1763, Wailly remania le vestibule et la salle à manger, puis poursuivit avec les travaux du grand salon (1765-1769), de la petite salle à manger (1767-1769), transformés les deux à nouveau, respectivement en 1771 et 1772. Suivirent les décors de la chambre de la marquise de Voyer réalisés entre 1767 et 1770 dont les dorures furent terminées en 1771-1772. La transformation des intérieurs et des façades de l'hôtel était terminée en 1774, lorsque William Chambers en dessina quelques relevés, lors de son voyage à Paris³ (fig. a-b).



Fig. a-b : William Chambers, *Façade sur le jardin et élévation du Grand salon de l'hôtel de Voyer*, *Parisian Book*, 1774, Londres, Royal Institute of British Architects. Library Drawings & Archives Collections, inv. SD2/3 et SD2/6

Sous la conduite de l'architecte Wailly, les meilleurs artistes de l'époque œuvrèrent pour la réalisation des nouveaux décors inspirés par le retour à l'Antique pour cet hôtel : les peintres Jean-Jacques Lagrenée le Jeune et Louis-Jacques Durameau⁴, le sculpteur Augustin Pajou, le bronzier Pierre Gouthière, les peintres décorateurs Bellangé, Guilliet et Deleuze, le menuisier Matthieu Baue ou Debaue, etc.

Hélas, alors que l'inventaire après décès du marquis de Voyer du 5 octobre 1782⁵ n'est pas accessible actuellement aux Archives nationales, celui de sa veuve, Jeanne-Marie-Constance de Mailly, dressé le 23 septembre 1783, ne consigne au chapitre de l'argenterie que « deux girandoles à trois branches et quatre flambeaux le tout d'argent poinçon de Paris pesant ensemble trente-cinq marcs une once deux gros, prisés à juste valeur et sans crue [...] 1761 livres 18 sols 2 deniers⁶ ». On se souvient qu'en 1784, l'hôtel d'Argenson retournait dans l'apanage des Orléans.

Cependant, l'inventaire après décès de Louis-Philippe d'Orléans, du 29 novembre 1785⁷, ne consigne non plus la présence d'un luminaire en argent pouvant correspondre à l'exemplaire conservé. En revanche, sous le numéro 1831 sont répertoriées



Fig. c : Anonyme, *Portraits de Monsieur Vaucher, horloger et de Monsieur Loque bijoutier*, vers 1787-1789, chez Basset, rue Saint-Jacques près les Mathurins, eau-forte, 21 x 13,5 cm, Paris, B.n.F., Est., Réserve QB-370(7)-FT 4



Fig. d : Anonyme, *Etiquette de Jean-Ange-Joseph Loque, orfèvre au Ciboire d'Or, 42, quai Le Pelletier*, vers 1806, gravure, 11,2 x 8 cm, Waddesdon. The Rothschild Collection, inv. 3686.3.61.133



Candélabre en position basse.



« douze girandolles ou candélabres à quatre lumières en cuivre argenté porté au mat avec douze coffrets ferrés et garnis en dedans de peau jaune par compartiments, prisés deux mille trois cent livres, cy 2 300 lt », dont, hormis les matériaux, la description ne manque pas d'évoquer notre candélabre.

Si l'activité de l'orfèvre Jean-Ange-Joseph Loque est mieux connue pour le XIX^e siècle, l'histoire voulut nous faire parvenir son portrait gravé au XVIII^e siècle⁸, lorsqu'il était mentionné en 1792, rue de la Juiverie⁹, ainsi qu'une étiquette de son commerce¹⁰ à l'enseigne *Au Ciboire d'Or*, situé quai Le Pelletier, au numéro 42, datant des années 1806, lorsqu'il avait réorienté sa production essentiellement vers la vaisselle d'église, qu'il continua à fabriquer sous la Restauration et dont un nombre important de pièces est conservé (*fig. c-d*). Plus tard, entre 1827 et 1829, il participa à la campagne de remise en état des gemmes de la Couronne et réalisa pour le Louvre les pieds en argent doré de trois coupes, dont deux en sardoine et une en jaspe¹¹.

² Londres, Wallace Collection, inv. F291.

³ Monique Mosser, Daïel Rabreau, *Charles de Wailly peintre architecte dans l'Europe des Lumières*, Paris, Caisse nationale des Monuments historiques et des Sites, 1979, p. 44-45 ; voir aussi Noël Francoeur, *L'hôtel de la chancellerie d'Orléans, ancien hôtel d'Argenson, du Palais-Royal au Marais*, Paris, 1984.

⁴ Anne Leclair, « Les plafonds peints de l'hôtel d'Argenson : commande d'un amateur parisien (1767-1773) », *Gazette des Beaux-Arts*, t. CXL, novembre 2002, p. 273-306.

⁵ Arch. nat., Min. cent., CXV, 930.

⁶ Arch. nat., Min. cent., CXV, 935.

⁷ Arch. nat., X^{1A} 9181.

⁸ Paris, B.n.F., dépt. des Estampes et de la Photographie, coll. De Vinck, Réserve QB-370 (7)-FT 4.

⁹ Henry Nocq, *Le Poinçon de Paris. Répertoire des maîtres-orfèvres de la juridiction de Paris depuis le Moyen-âge jusqu'à la fin du XVIII^e siècle*, vol. 3, Paris, 1928, p. 160-161.

¹⁰ Waddesdon. The Rothschild Collection, inv. 3686.3.61.133.

¹¹ Inv. MR 125 ; MR 120 ; MR 184, voir Daniel Alcouffe, *Les Gemmes de la Couronne*, Paris, RMN, p. 24 et cat. n^{os} 21, 94 et 185.



102
Paire de plats ovales en argent, à contours et moulures de filets.
Travail de Wolfers, Bruxelles, titre (900/1000°).
 Longueur : 54,8 cm - Poids brut : 2 639 g

800 / 1 000 €



103
Paire de plats ronds en argent, à contours et moulures de filets.
Travail de Wolfers, Bruxelles, titre (900/1000°).
 Diamètre : 43,3 cm - Poids brut : 2 867 g

500 / 700 €

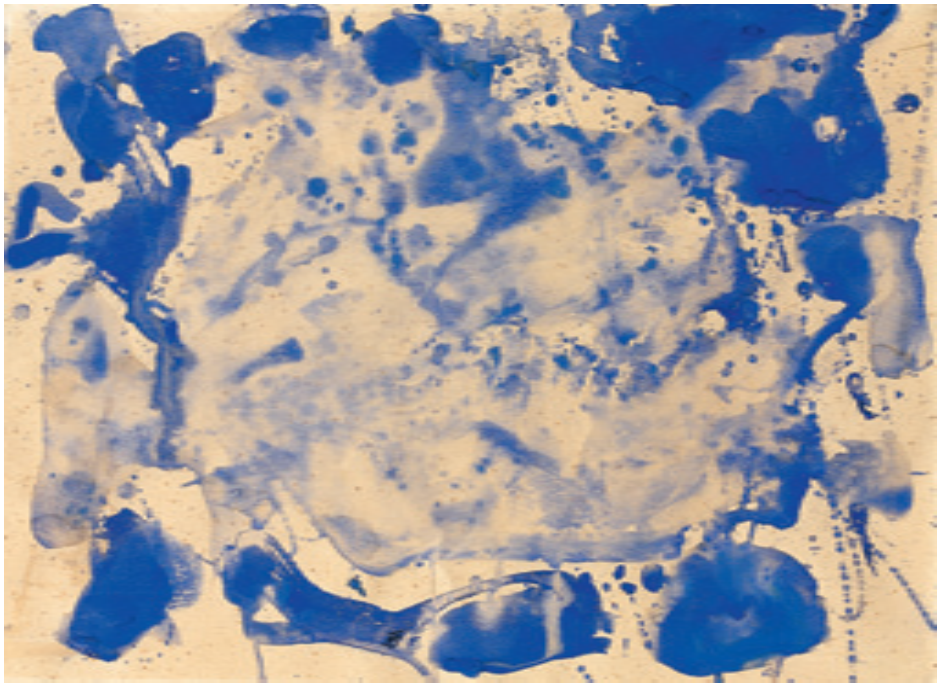
MÉDAILLE EN OR

TABLEAUX MODERNES

TABLEAU ANCIEN



104



105

104
Médaille en or 950/1000
Dionysos et Pallas Athéna d'après une œuvre de Salvador Dali.
Frappée dans les ateliers de la Monnaies de Paris en octobre 1966.
 Numérotée XVII sur XXV.
 Diamètre : 8,1 cm – Poids : 464,27 g
 Avec un certificat de garantie de l'administration des monnaies et médailles de Paris.

105
Sam FRANCIS (1923-1994)
Sans titre, 1960.
 Aquarelle, dédicacée, datée et signée au verso :
For Sigi from Sam, Nov 2 1960, Bleiburg
 24 x 32,5 cm
 4 000 / 8 000 €

3 000 / 6 000 €

106

Hans HARTUNG (1904-1989)

PEINTURE N°10 «T 47.10»

Huile sur toile, signée en bas à droite, datée 47 janvier.

146 x 97 cm

250 000 / 350 000 €

Provenance :

Galerie Louis Carré Paris.

Expositions :

- *Peintures d'aujourd'hui*, Musée de Nîmes, 29 octobre-27 novembre 1949
- *Advancing French Art*, American Federation of Arts exhibition, Louis Carré Gallery, 4-25 mars 1951
- *Nouvelles tendances de l'Ecole de Paris*, Kunsthalle Berne, février 1954
- *Hartung*, Palais des Beaux Arts, Bruxelles, 3-21 avril 1954, n°9
- *Six peintres de l'école de Paris*, Galleri Kaare Berntsen, Oslo, 20 nov.-8 déc. 1959
- *Hans Hartung*, The Lefevre Gallery, Londres, janvier-février 1969, n°1
- *Hans Hartung*, Fondation Sonja Henie Niels Onstad, Oslo, août 1981-janvier 1982

« Ne plus rien figurer, ce que j'aime faire, c'est agir sur la toile... » Hans Hartung

Hans Hartung (1904-1989), né à Leipzig, est élevé à Bâle puis Dresde, où il est inscrit à l'Akademie der Künste. Il y assiste à une conférence de Kandinsky parlant de l'abstraction comme d'une « valeur acquise dans l'histoire de l'Art ».

Il effectue un premier voyage en France en 1926, s'inscrivant à l'Académie André Lhote.

Il voyage, étudie et travaille entre la France, Dresde, Munich, l'Espagne et la Norvège jusqu'en 1935 où il s'établit définitivement à Paris. Il est naturalisé français en 1946.

Hartung présente sa première exposition personnelle à Paris, en février 1947, à la galerie Lydia Conti; en juillet de la même année, il expose au Salon des Réalités Nouvelles avec Mathieu, Wols, Bryen, Schneider et Poliakoff et devient l'un des chefs de file de l'art informel en France.

Il est considéré comme l'un des principaux représentants de la peinture abstraite.





107

Louis MARCOUSSIS (1883-1941)

Composition

Fixé sous verre, signé en bas à gauche et daté 1921 en bas à droite (petites cloques).

19,5 x 16 cm

6 000 / 12 000 €

Provenance :

Rachel Adler Gallery, New York.

Galerie Thomas, Munich.

108

Paul MANSOUROFF (1896-1983)

Étude, circa 1960

Huile sur panneau, signée en bas à gauche, dédiée *pour mon chère Amie (come movese SOUVENIR) NANE STERN 120/11 73-20/1 74, Bonne Année.*

116 x 29 cm

3 000 / 8 000 €

Provenance :

Nane Stern, Paris, (n°234/15).





109
Henri MARTIN (1860-1943)
Le pont à Labastide-du-Vert
 Huile sur toile.
 65,5 x 94 cm

40 000 / 60 000 €

En 1900, Henri Martin acquiert la propriété de Marquayrol, à Labastide-du-Vert, dans le Lot sans se douter que sa vie et son oeuvre en seront illuminées. Il y séjourne habituellement de mai à novembre. Durant quarante ans, il peint des vues de Labastide-du-Vert, de son pont enjambant le Vert, menant des recherches sur les ombres, les lumières et l'eau, variations chromatiques et cadrage, élevant ce simple pont au rang de sujet pictural.

Le procédé pointilliste est parfaitement adapté pour rendre la palpitation de la lumière dont il cherche à saisir les changements de tonalités au fil des heures et des saisons.

La datation exacte des oeuvres est parfois difficile à établir puisqu'une toile commencée une année peut être continuée l'année suivante. Il ne signe ses tableaux qu'au moment de les vendre et encore sans accorder une grande signification à ce geste.



110

Édouard VUILLARD (1868-1940)

Misia et Thadée Nathanson à Cannes, la lecture, 1901

Huile sur toile, porte le cachet de la signature en bas à droite.

53 x 58 cm

30 000 / 60 000 €

Bibliographie :

Antoine Salomon et Guy Cogeval, *Vuillard, le Regard innombrable, catalogue critique des peintures et pastels*, 2003, Skira/Wildenstein Institute, Paris, vol. II, p.842, n°VIII-25.

Thadée Natanson, directeur de la Revue Blanche, épouse Misia Godebska en 1893. Elle accueille chez eux les plus proches collaborateurs et amis de son mari, parmi lesquels Vuillard, dont elle devient très vite la muse.

De 1896 à 1899, ils partent régulièrement en villégiature à trois. Nombreux sont les portraits de Misia à cette époque, plus rares ces scènes représentant le couple Natanson, qui divorcera en 1905.

Wilhem Claesz Heda
1642





111

Willem Claesz HEDA (Haarlem, 1593 - 1680)

Nature Morte au roghmer, nautile et gobelet en argent

Panneau. Signé et daté 1642 en bas vers le milieu.

58,5 x 79 cm

200 000 / 300 000 €

Inscrit à la Guilde de Saint-Luc de Haarlem en 1631, Willem Claesz Heda s'illustre tout particulièrement dans le genre de la nature morte et plus spécialement dans les « banketje ». Ces collations, repas inachevés ou interrompus, mettent en scène de façon savante mais naturelle des objets précieux et raffinés et permettent à l'artiste d'exprimer toute sa virtuosité. Alors que, dans les années 1620-1630, Heda réalise des natures mortes marquées par une certaine monochromie, les années 1640 voient l'introduction de compositions plus chargées, où la couleur joue un nouveau rôle. Le nautile monté en argent, élément récurrent dans ces compositions et objet typique du cabinet de curiosité, est représentatif de cette volonté nouvelle de raffinement. On le retrouve d'ailleurs dans plusieurs œuvres datées de 1641 (*La tourte au cassis*, panneau, 60 x 77 cm, Strasbourg, musée des Beaux-Arts) ou de 1642 (*Nature morte*, panneau, 65 x 74,5 cm, Saint-Étienne, musée d'Art Moderne).

Dans notre tableau, daté de 1642, Heda parfait ses harmonies de gris, d'argent et de blanc en les relevant de touches de bleu, rose ou rouge, par le détail du manche du couteau et du nautile. Ceux-ci se détachent sur la nappe blanche aux plis lourds, dont le bord est simplement souligné par un ourlet. La forte présence de cette nappe est idéalement contrebalancée par les tons chauds de la table, le brun doré des noisettes et du roghmer, ainsi que par le rai de lumière qui vient détacher du fond du tableau le délicat verre en cristal. C'est également la lumière qui anime les différents objets, jouant dans les ciselures de l'argent, de la timbale à la monture du nautile. Le citron à demi-pelé dont l'écorce se détache en spirale ainsi que les fruits s'échappant de la tourte introduisent un certain dynamisme, le manche de la cuillère reposant légèrement sur la nappe renforçant l'impression d'une collation tout juste interrompue.

Willem Claesz Heda livre ici une de ses plus belles compositions, où la simplicité de la mise en scène accentue le raffinement des objets, sa virtuosité s'illustrant aussi bien dans la texture dans la nappe que dans les reflets mordorés du roghmer et de l'argent.

Provenance :

Vente anonyme, 12 décembre 1989, Paris, Hôtel Drouot (Me Millon et Jutheau), lot 30 (2 900 000 F).

Rapport de condition sur demande.



ARCHÉOLOGIE



112

Vase Canope au nom du Prêtre-embaumeur Psammétique-men

La panse est gravée de six colonnes hiéroglyphiques avec la formule traditionnelle plaçant le contenu du vase (l'estomac) sous la protection de Neith et de Douamoutef (version XIXe de K. Sethe), la titulature et le nom indiqués deux fois "Paroles dites par Neith : Je passe le matin et le soir, chaque jour à assurer la protection de Douamoutef qui est en moi, la protection de l'Osiris le Chef des chanceliers du dieu, le Prêtre-sem, l'Embaumeur, le Préposé aux affaires confidentielles de toute ouâbet (la place d'embaumement), le Prêtre nedjem-séti ("à l'odeur agréable") Psammétique-men, juste de voix ; la protection de Douamoutef, l'Osiris le Chef des chanceliers du dieu, le Prêtre-sem, l'Embaumeur, le Préposé aux affaires confidentielles de toute ouâbet, le Prêtre nedjem-séti Psammétique-men, juste de voix ; c'est Douamoutef."

On y joint un bouchon simiesque provenant d'un autre trousseau à l'effigie de Hâpi.

Albâtre.

Bouchon antique rapporté.

Égypte, nécropole memphite, Basse Époque, XXVI^e dynastie.

Hauteur corps du vase : 35 cm - Hauteur bouchon : 7 cm

4 000 / 6 000 €

Provenance :

Ancienne collection Giovanni Anastasi (1780-1860), Consul général de Suède et de Norvège en Égypte de 1828 à 1857.

Vente à Paris, Me François Lenormant, 23-27 juin 1857, p. 31, n° 234 (sans bouchon), acquis par l'antiquaire parisien Kalebddjian.

Bibliographie :

Le département des Antiquités Égyptiennes du musée du Louvre conserve un exemplaire du catalogue de vente de la collection Anastasi (23-27 juin 1857) annoté par Théodule Devéria (1831-1871) avec la copie de l'inscription du vase et précisant que le monument a été acquis par l'antiquaire parisien Kalebddjian.





113

Ensemble composé de deux vases canopes, les corps peints de registres de languettes. L'un est fermé par un bouchon à l'effigie du chacal Douamoutef. Portent plusieurs numéros de collection. Albâtre et traces de polychromie.

Égypte, Nouvel Empire.

Hauteurs : 47,5 cm (avec le bouchon) et 35,5 cm

4 000 / 6 000 €



114
Bouchon de vase canope à l'effigie du chacal
Douamoutef. Porte un numéro de collection.
Albâtre.
Égypte, Basse Époque.
Hauteur : 17 cm



115
Vase tronconique.
Albâtre (cassures).
Égypte, Ancien Empire.
Hauteur : 15 cm



100 / 150 €



Vente à Drouot
16/3/1967
N°62 Fragment
d'une tête de
Persépolis. 754

116
Portrait de jeune patricien, la coiffure formée de mèches ondulées, la pupille des yeux indiquée. Marbre blanc (restaurations, en particulier le nez et le menton).
Art Romain, II^e-III^e siècles apr. J.-C.
Hauteur : 19 cm

1 500 / 2 000 €

117
Relief de Persépolis. Dignitaire Mède
Relief sculpté du buste d'un dignitaire Mède vers la gauche, peuple appartenant à l'une des trois régions ancestrales de l'empire achéménide. Il est vêtu d'une robe, l'épaule gauche couverte d'un manteau, et est paré d'un collier torsadé, d'un bracelet et d'une boucle d'oreille. Le chef est coiffé d'un bonnet hémisphérique couvrant la chevelure formée de nombreuses mèches bouclées et torsadées en registres superposés. Il porte une longue moustache retombant sur la barbe fournie, traitée à l'identique de la chevelure, se terminant par de fines mèches ondulées. Il place la main droite aux doigts effilés devant la bouche pour suggérer la parole.
Calcaire.
Dans le style achéménide de Persépolis.
Hauteur : 30,5 cm - Largeur : 20,5 cm

Provenance :
Hôtel Drouot, Paris, 16 mars 1967, n° 62. Maître Maurice Rheims.
Collection Frank Elgar (1899-1978).
Hôtel Drouot, Paris, 8 mars 1989, n° 67.

The image shows a close-up of a highly decorative wooden cabinet or chest. The central panel features a diamond-shaped keyhole surrounded by intricate carvings and painted floral motifs in red, green, and gold. Above the keyhole is a row of twelve turned wooden balusters. Below the keyhole is another row of similar balusters. The entire piece is framed by a wide, ornate border with a repeating diamond pattern and floral designs. The wood is a warm, golden-brown color, and the overall style suggests a historical or antique setting.

HAUTE ÉPOQUE



118

Millefleurs au lévrier et à la lionne.

Pays-Bas méridionaux, Tournai.

Vers 1500.

Hauteur : 122 cm - Largeur : 150 cm

Caractéristique de la seconde moitié du XV^e siècle et du premier tiers du XVI^e siècle, le terme de millefleurs désigne des tapisseries dont le fond, souvent bleu foncé, est orné d'un semis de fleurs, plus ou moins stylisé, plus ou moins répétitif. Sur ces fonds se détachent des personnages, des animaux ou des armoiries.

Sur le fragment présenté, un lévrier s'élance vers la gauche et une lionne passe derrière un arbre. Une tapisserie présentée dans l'exposition *Tapisseries héraldiques de la vie quotidienne* (Tournai, 1970), nous montre le genre de composition dont devait provenir ce beau fragment : trois arbres parallèles avec quatre animaux dont deux passant derrière les troncs d'arbre.

Les couleurs vives et bien conservées nous permettent d'apprécier l'art des teinturiers de cette période.

De nombreuses millefleurs figurent dans les collections des musées européens et américains, mais elles sont devenues très rares sur le marché de l'art.

Matériaux et état :

Tissée en laine et soie (5 fils de laine au cm), la tapisserie a conservé de beaux coloris vifs ; une partie retissée.

15 000 / 20 000 €

Bibliographie :

Jean-Paul Asselberghs, 1970, *Tapisseries héraldiques de la vie quotidienne* (Tournai, 1970), n°11.

Nello Forti Grazzini, 2015, *Textiles Art Masterpieces, Tapestries and Embroideries in the Zaleski collection*, la tapisserie est reproduite p.194, fig.29 31c.



119

119

Tête de chevalier en pierre calcaire sculptée en ronde bosse. Visage entouré d'un haubert de mailles recouvrant la bouche et coiffé d'un casque de forme conique protégeant la nuque ; ce casque est orné de renforts se terminant par des crossettes et de fleurs de lys dressées en bordure ; visage avec yeux en amande aux paupières légèrement ourlées, nez droit et épaté.

XIII^e siècle (quelques érosions).

Hauteur : 18,5 cm - Largeur : 15 cm

Soclée.

2 000 / 4 000 €

120

Feuilles de choux aux oiseaux.

Pays-Bas méridionaux, probablement Grammont.

Seconde moitié du XVI^e siècle.

Hauteur : 250 cm - Largeur : 280 cm

Un large bouquet de grandes feuilles d'acanthé ourlées d'un vert profond que l'on nomme traditionnellement feuilles de choux, occupe toute la composition. Une demi-douzaine de petits oiseaux habitent ce grand motif végétal ; on aperçoit également une libellule et une sauterelle. Des fleurs grimpantes que l'on nomme aristoloches, des rosiers et des digitales s'insinuent entre les grandes feuilles et animent la composition.

La bordure est à motifs de fleurs éclatées, d'iris, de fruits et de feuilles. Elle encadre cette magistrale composition surréaliste et l'éclaire grâce à son fond clair et lumineux.

Succédant aux millefleurs du Moyen Âge, les tapisseries dites à feuilles de choux apparaissent dans la seconde moitié du XVI^e siècle et furent tissées aussi bien dans les ateliers des Pays-Bas méridionaux (Bruxelles, Audenarde, Enghien, Grammont, Bruges) que dans les ateliers marchois du centre de la France.

Les grands musées du monde entier possèdent une ou plusieurs tapisseries dites à feuilles de choux.

Matériaux et état :

Tissée en laine et soie (chaîne en laine, 5 fils de chaîne au cm, trame en laine et soie), la tapisserie est dans un bel état de conservation.

15 000 / 20 000 €

Bibliographie:

Adolph Cavallo, 1967, *Tapestries of Europe and of Colonial Peru in the Museum of Fine Arts of Boston*, n°27.



120



121

Bas-relief en marbre représentant saint Pierre en évêque. Debout, la tête auréolée et ceinte d'une mitre, il tient un livre de ses deux mains, deux clefs suspendues à sa main droite ; visage aux traits stylisés avec yeux en amande aux paupières ourlées, moustaches et barbe traitées en mèches parallèles ; il est revêtu d'une tunique tombant en plis symétriques et d'une chasuble recouvrant les épaules au plissé serré.

Italie, Toscane ? fin du XII^e siècle (manques sur le côté gauche et à la partie supérieure, cassé et recollé, renfort au dos).

Hauteur : 65 cm - Largeur : 30 cm - Profondeur : 6 cm

2 000 / 3 000 €

122

Mille fleurs à la licorne.

Aux armes de la famille de Chabannes La Palice.

Tapiserie des Ateliers de la Marche (région d'Aubusson et Felletin).

Vers 1500.

Hauteur : 210 cm - Largeur : 140 cm

Cette rare tapisserie présente les deux thèmes importants de la tapisserie du Moyen Âge et de la pré-Renaissance : le décor végétal des millefleurs (ici très stylisées) et la licorne, cet animal mythique et fabuleux, symbole de pureté. La licorne utilisée en héraldique symbolise la pureté et l'honnêteté de la famille dont elle présente les armes. Ici la licorne porte les armes de l'illustre famille de Chabannes : de gueules au lion d'hermines couronné d'or, l'écu est surmonté d'un heaume avec panaches.

Cette tapisserie a pu être tissée pour Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice et Maréchal de France (1470-1525). Il consacra sa vie au service de la France sous trois rois successifs : Charles VIII, Louis XII et François 1^{er}. Sa réputation de bravoure le fit considérer comme l'un des hommes les plus remarquables de son temps. Jacques de Chabannes, seigneur de la Palice, fut nommé Maréchal de France (1515), à l'avènement de François 1^{er}.

Matériaux et état :

Tissée en laine et soie (5 fils de chaîne au cm), bon état de conservation, des anciennes restaurations.

25 000 / 45 000 €

Provenance :

Ancienne collection Thiérard Frères, Vente Palais Galliera, 30 mars 1963 Marché de l'art.

Bibliographie :

Dominique Chevalier, P. Chevalier, P-F. Bertrand, 1988, *Les Tapisseries d'Aubusson et Felletin*, repr. p. 19.

Expositions :

La tapisserie a figuré dans une exposition à Paris en 1935 et à Arras en 1963, *Les Tapisseries d'Aubusson et Felletin*, n° 2 du catalogue, p. 17, la pièce est intitulée *Licorne sur fond de fleurettes*.

121



122



123

Saint Jacques à cheval en bois de résineux sculpté en ronde bosse polychromé et doré. Sur le cheval cabré, il est revêtu d'une armure au plastron ceint d'une écharpe.

Espagne, XVII^e siècle (petits accidents et restaurations).

Hauteur : 85 cm - Largeur : 57 cm - Profondeur : 22 cm

1 000 / 2 500 €

124

La Fille de Jephté

Tapiserie allemande armoriée.

Région de Hambourg, XVII^e siècle, vers 1600-1620.

Hauteur : 87 cm - Largeur : 75 cm

Iconographie :

La scène est rapportée dans le livre des juges (11, 34) : Jephté, partant en campagne, fit un vœu à l'Éternel : « si tu livres les enfants d'Ammon entre mes mains, celui qui sortira des portes de ma maison pour venir à ma rencontre, lorsque je reviendrai victorieux, appartiendra à l'Éternel et je l'offrirai en holocauste... Et voici que sa fille, son unique enfant, sortit à sa rencontre, en dansant, et en jouant du tambourin. Elle demanda à pleurer deux mois sa virginité dans la montagne, puis elle revint pour être sacrifiée ».

Malgré la petite taille de la tapisserie, la composition très ramassée a un caractère de grandeur majestueuse, elle est monumentale. La scène du sacrifice dans la partie supérieure droite, ne nous laisse guère de doute sur l'issue fatale du vœu imprudent, même si, comme l'indique Louis Réau (op.cit), suivant une autre interprétation, le sacrifice de la fille de Jephté serait seulement celui de renoncer aux joies du mariage et de la maternité en offrant sa virginité à l'Éternel.

Une tapisserie similaire mais ne comportant pas d'armoiries est reproduite dans l'ouvrage de Göbel (op.cit) au numéro 96a. Elle est indiquée comme feuille de coussin, mais les dimensions ne sont pas indiquées. La tapisserie présentée ici nous paraît trop grande pour être qualifiée de feuille de coussin comme la tapisserie présentée dans Göbel 1934. Pour nous, il s'agirait plutôt d'une petite tapisserie utilisée dans un oratoire privé. La présente tapisserie comporte des armoiries non identifiées par l'héraldiste consulté mais bien, d'après lui, dans le style des armoiries de la région de Hambourg.

Matériaux et état :

Tissée en laine et soie, chaîne en laine (8 fils de chaîne au cm), trame en laine et soie, la tapisserie est dans un bel état de conservation, galon bleu et vieil or rapporté.

3 000 / 6 000 €

Bibliographie :

Heinrich Göbel, 1934, *Wandteppiche - Die Germanischen und Slavischen Länder III*, 2, n°96 A.

Louis Réau, 1956, *Iconographie de l'Art chrétien*, trois tomes, tome II, vol 1- p.234-235.





125

Charlemagne, St-Jacques et la bataille de Roncevaux
Bruxelles, XVI^e siècle, vers 1520.

Hauteur : 125 cm - Largeur : 180 cm

On pourrait ainsi intituler ce très beau fragment provenant de la partie supérieure droite d'une tapisserie de Bruxelles du XVI^e siècle intitulée *Le Triomphe de la Foi* qui s'inscrit dans un ensemble de tapisseries intitulé *Le Triomphe des sept vertus*.

Les inscriptions sur les vêtements et armures des personnages nous renseignent :

En bas à droite, *CAROLUS* pour l'Empereur Charlemagne qui prie la Vierge (la Vierge au pilier, vénérée en Espagne) après le décès de son neveu Roland ; *ROLAO* est inscrit à côté d'un guerrier mort, de même *OLIVERI* pour Olivier le compagnon de Roland, abattu également en défendant le col de Roncevaux contre les Sarrasins. A travers les nuées, Saint-Jacques le majeur, à cheval, dit aussi Saint Jacques Matamore (le Saint tueur de maures), rappelle que ce saint avait promis à Charlemagne d'être à son secours en toutes choses après lui avoir demandé d'aller délivrer son tombeau.

Matériaux et état :

Tissé en laine et soie, bon état, mais fragment.

3 000 / 6 000 €

Bibliographie :

Geneviève Souchal, 1979, *The Triumph of the Seven Virtues* dans *Acts of the Tapestry Symposium*, San Francisco, 1976, pp.103 -153.

Reproduction d'un exemplaire d'une tapisserie complète du *Triomphe de la Foi*, conservée aux États-Unis à Biltmore House, Asheville, North Carolina, p.106.



126

Bargueño et son piétement en noyer et os, sculptés, polychromés et dorés. Il ouvre à un abattant découvrant douze tiroirs et une porte centrale avec cabinet intérieur à six tiroirs ; riche décor architecturé et géométrique avec colonnettes, frontons, acrotères, rosaces et losanges. La partie basse ouvre par deux tiroirs et deux portes ornés de rosaces, losanges et

chevrons ; belle ferronnerie ajourée, gravée et dorée : grande serrure à double moraillons, verrous avec platine et plaques ornementales losangées posées sur velours rouge, têtes de clous en forme de coquille, cornières, poignées latérales.

Espagne, XVII^e siècle (légers manques et restaurations).
Hauteur : 150 cm - Largeur : 112 cm - Profondeur : 44 cm

3 000 / 6 000 €



127

Fauteuil à haut dossier en noyer au piétement tourné en balustres, entretoise en H, accotoirs à crosse.

XVII^e siècle (petites vermoulures).

Hauteur : 120 cm - Largeur : 64 cm - Profondeur : 51 cm

300 / 500 €

128

Deux chaises pouvant former paires en noyer, piétement tourné en balustres, entretoise en H, pieds en demi-sphère.

XVII^e siècle (petites vermoulures, un pied enté).

Hauteurs : 97 cm et 95,5 cm - Largeur : 55 cm - Profondeur : 50 cm

200 / 500 €



127



128

129

La Prédication de Jean Baptiste

Partie de tapisserie de chœur.

Fin du XV^e siècle.

Probablement atelier français.

Hauteur : 175 cm - Largeur : 178 cm

Au centre de la tapisserie, se tient Jean Baptiste, le précurseur du Messie, vêtu d'une tunique en peau de chameau (mélote). Il est entouré de plusieurs prêtres et lévites. Les personnages se détachent sur un parterre de millefleurs. Dans la partie supérieure, on distingue des scènes annexes avec le Christ et Jean Baptiste. Au-dessus de la tête de St Jean Baptiste, on peut lire l'inscription suivante en latin dans un phylactère :

Ego vox clamatis in deserto dirigite viam domini

« Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : aplanissez le chemin du seigneur ».

Dans le bas de la tapisserie, d'autres phylactères avec des inscriptions en français :

A gauche : *miséricorde de l'agneau de concorde.*

A droite : *vérité joie par le pur ? Sang.*

Jean Baptiste est le dernier prophète de l'ancien testament et le premier martyr du nouveau testament (avant la mort de Jésus), c'est un proto martyr.

Matériaux et état :

Tissée en laine et soie (6 fils de chaîne au cm), la tapisserie est en bon état, mais présente des anciennes restaurations.

15 000 / 25 000 €

Bibliographie :

G.J. Demotte, 1924, *la Tapisserie gothique*, le présent panneau est reproduit (planche 63) ainsi qu'un autre panneau de la même tapisserie de chœur.



AMEUBLEMENT



Bureau du Roi Louis XIV 1685



130

Bureau livré en 1685 pour Louis XIV provenant du Petit Cabinet du roi à Versailles, par Alexandre-Jean Oppenordt, ébéniste du roi.

Chêne, bois résineux, placage d'ébène et de palissandre de Rio, marqueterie en seconde partie de laiton et d'écaille rouge gravée.

Hauteur : 92 cm – Largeur : 101 cm – Profondeur : 54,5 cm

Modifications.

Provenance :

Louis XIV au château de Versailles en 1685.

Vendu par l'administration du Garde Meuble de la Couronne, le 12 juillet 1751, à Centenier, marchand, rue de la Verrerie à Paris.

Ferdinand James Anselm von Rothschild, baron de Rothschild (1839-1898), qui l'offrit à Constance Gwladys Robinson, marquise de Ripon (1859-1917), puis sa fille Gladys Mary Juliet Lowther, Lady Duff (1881-1965).

Vente Sotheby's, Londres, 12 juillet 1963, n°163.

Ce bureau transformé à deux rangs de tiroirs disposés dans les caissons latéraux et dans le renforcement médian, présente un plateau décoré d'un ample motif centré autour du monogramme à deux L entrelacés composés de palmes, timbré par une couronne royale surmontée par un soleil flanqué de guirlandes et chutes à fleurons feuillagés. En dessous du monogramme royal, les branches latérales d'une petite fleur de lis se prolongent avec des volutes qui délimitent la réserve centrale ; celle-ci est flanquée en largeur par deux lyres d'Apollon, tandis que les écoinçons du plateau renferment des lis également monogrammés. Le chiffre du roi est omniprésent dans la marqueterie du bureau : il entoure les entrées de serrure sur les deux tiroirs des corps latéraux et sur ceux du caisson médian ; il forme également le motif central des grands panneaux des côtés dont les écoinçons sont eux-aussi fleurdélisés. L'abattant laisse découvrir deux rangées de trois tiroirs, surmontées par des niches ouvertes et disposées de part et d'autre d'un caisson médian à une tablette. A l'intérieur, le bureau ainsi que le cadre

de l'abattant garni d'un maroquin rouge postérieurement sont plaqués en bois de rapport. Le bureau repose sur deux groupes de quatre pieds en gaine cannelée, à tailloirs et bases en bronze doré, dont ceux aux extrémités ont été munis de roulettes et les autres finissent par leurs petites toupies en bronze, réunis par deux entretoises sinueuses à pièce centrale circulaire, recouvertes de motifs de rinceaux et de rosaces marquetés.

Ainsi que son pendant en première partie, conservé au Metropolitan Museum de New York¹ (fig. 1-2), **notre bureau, même si transformé, constitue l'une des deux seules pièces de mobilier connues actuellement, qui furent réalisées indubitablement par Alexandre-Jean Oppenordt (v.1639-1715)**, ébéniste ordinaire du roi, lequel, avec André-Charles Boulle, figurent parmi les plus éminents artistes décorateurs du bois du règne de Louis XIV.

Commandés par les Bâtiments du roi avant juin 1685 et payés le 25 juillet de la même année sur les comptes de cette administration, où on peut lire « A Jean Oppenor, ébéniste, pour compartimens faits aux deux bureaux du petit cabinet de S.M, 240 lt »², les meubles furent aussitôt envoyés à Versailles pour le Cabinet où le roi écrit. Leur exécution devait être déjà, parachevée le 24 juin 1685, car à cette date le doreur Robillard avait été payé 61 livres par les Bâtiments du roi « pour la dorure qu'il a faite aux serrures » des mêmes bureaux³.

Leur historique est connu depuis 1986, grâce à l'étude de J.-N. Ronfort⁴. Les bureaux, qui n'avaient pas été inscrits dans l'Inventaire général des meubles de la Couronne de 1705⁵, figurent sous le numéro 561 dans celui de 1729⁶ : « Deux bureaux de marqueterie d'écaïlle de tortue et de cuivre representans au milieu les chiffres du Roy couronnés et surmontés d'un soleil, et à chaque coin une grande fleurs de lis, aiant pardevant neuf tiroirs fermans à clef portés sur huit pilliers en gaine de même marqueterie à bazes et chapiteaux de cuivre doré. Long chacun de trente neuf pouces [105,57 cm] sur vingt deux de large [59,55 cm] et vingt neuf [78,50 cm] de haut, avec leurs tapis de maroquin rouge doublés de serge et garnis de molet d'or ».



Fig. 1-2 :
Alexandre-jean Oppenordt,
Bureau à caissons d'une
paire, livrée en 1685 pour
le Cabinet où le roi écrit
à Versailles, chêne, bois
résineux, placage d'ébène et
de palissandre, marqueterie
en première partie de
laiton et d'écaïlle rouge,
77x106x59,4 cm, New York,
The Metropolitan Museum of
Art, inv. 1986.365.3

¹ Inv. 1986.365.3.

² J. Guiffrey, *Comptes des Bâtiments du Roi sous le règne de Louis XIV*, t. II, Paris, Imprimerie Nationale, 1887, col. 761.

³ *Ibid.*, col. 629.

⁴ J. N. Ronfort, « Le mobilier royal à l'époque de Louis XIV. 1685. Versailles et le bureau du roi », *L'Estampille*, 191, avril 1986, p. 44-51. Les informations de cet article ont été reprises depuis par J. Parker e.a., *French Decorative Arts during the Reign of Louis XIV, 1654-1715*, New York, 1989, et par D. Kisluk-Grosheide, e.a., *European Furniture in The Metropolitan Museum ...*, New York-New Haven-London, 2006, cat.17, p. 50-53.

⁵ Arch. nat., O¹ 3333 : *Inventaire général des meubles de la Couronne*, qui fut publié par J. Guiffrey en 1885-1886 et sur lequel les bureaux ne sont pas mentionnés.

⁶ Arch. nat., O¹ 3336 : *Inventaire général...*, du 31 décembre 1729 ; c'est sur cet exemplaire de l'inventaire dressé à l'initiative de Gaspard-Moïse-Augustin de Fontanieu (1694-1767), qu'on retrouve les bureaux sous le numéro 561.



Faisant auparavant fonction de cabinet de garde-robe, le Petit cabinet, situé derrière la Grande galerie du château de Versailles, entre le Cabinet des Termes et un autre cabinet exigu où se trouvait la chaise, communiquait aussi avec l'escalier demi-circulaire, qui permettait la circulation privée de l'appartement du roi (fig. 3).

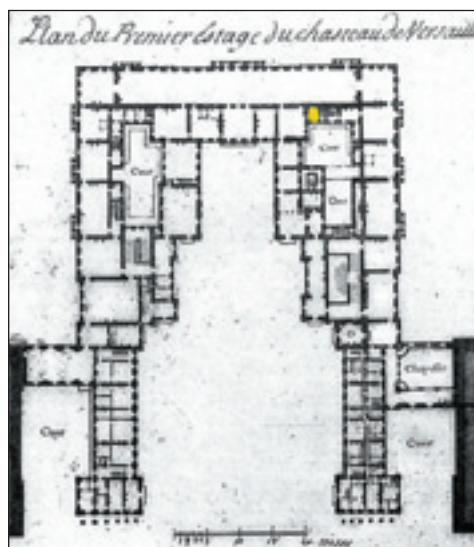


Fig. 3 :
Dessinateur anonyme des Bâtiments du roi, Plan du premier étage du corps central du château de Versailles, vers 1685, en jaune le Cabinet où le roi écrivait, encre sur papier, Paris, B.n.F., département des Estampes, Va 78e fol., t. I

De forme octogone, il était éclairé par une croisée sur la Cour du roi et comportait une cheminée dans l'une des niches formant les pans coupés, au nord-ouest (fig. 4). Aménagé en Cabinet où le roi écrivait vers 1683, il allait être remanié en 1692, pour disparaître définitivement sous le règne de Louis XV.

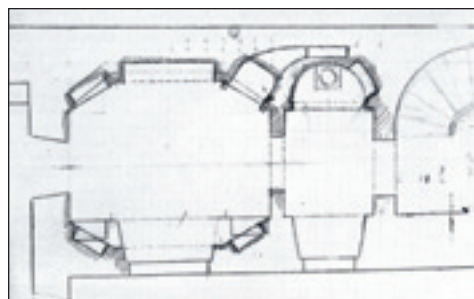


Fig. 4 :
Plan du Petit cabinet où le roi écrivait, précédé par le cabinet de garde-robe, encre sur papier, Paris, B.n.F. Est., fonds Robert de Cotte, Va 361, t.VI, n°2604

C'est dans cette pièce que notre bureau ainsi que son pendant furent installés dans les niches latérales, vraisemblablement de part et d'autre de la porte de communication avec le Cabinet des Termes. Considérés démodés sous le règne de Louis XV, comme la plupart des meubles de son bisaïeul, ils furent soldés par l'administration du Garde Meuble de la Couronne, qui organisa plusieurs ventes des « Meubles du Roy », dont celle du 12 juillet 1751 consigne sous le n°421, le bureau en première partie, aujourd'hui au Metropolitan Museum de New York, qui fut acheté par le marchand ébéniste Gilles Joubert pour 40 livres, et sous le n°422, notre bureau : « Item, Nous avons Exposé en vente un autre pareil bureau de marqueterie à neuf tiroirs faisant partie de l'article cent quatre vingt quinze dudit Etat, au Sieur Centenier, demeurant rue de la Verrerie, 40 lt »⁷. Comme à l'accoutumé à l'époque, les meubles marquetés en contrepartie étaient présentés lors des enchères à la suite de ceux en première partie.

Ces bureaux correspondent au modèle déjà classique à l'époque de leur fabrication, dit « brisé », car le plateau articulé pouvait s'ouvrir en deux parties. Même si le paiement des Bâtiments ne mentionnait que des panneaux marquetés, il faut attribuer à Oppenordt la conception et l'entière réalisation des bureaux. A une exception près : le plateau avait été certainement exécuté d'après une composition élaborée par Jean Ier Berain, dessinateur de la Chambre du roi ; d'où son

⁷ Arch. nat., O¹ 3336 : *Inventaire général...*, du 31 décembre 1729 ; c'est sur cet exemplaire de l'inventaire dressé à l'initiative de Gaspard-Moïse-Augustin de Fontanieu (1694-1767), qu'on retrouve les bureaux sous le numéro 561.





aspect plus flamboyant, foisonnant de rinceaux et de jeux de volutes entrelacées qui forment une grande réserve centrale, d'un aspect bien individualisé. Manifestement, le modèle de Berain eut une heureuse fortune : d'une part, dix ans après la livraison des deux bureaux, il fut repris en marqueterie de cuivre, d'ébène et de bois violet sur le plateau d'une commode livrée par Renaud Gaudron en octobre 1695 pour Marly⁸. Ce qui prouve une certaine inertie de l'administration royale qui entendait utiliser encore le projet de Berain longtemps après sa création. D'autre part, Oppenordt lui-même s'appropriä ce décor et l'adapta par la suite sur plusieurs de ses créations, notamment sur le plateau d'une commode en contrepartie⁹ et sur deux autres dont une provenant de l'ameublement de Charles-Henri Malon de Bercy, au château de Bercy¹⁰.

Nous ignorons les tribulations de notre bureau après la vente de 1751. Comme beaucoup de meubles de provenance royale, il dut vraisemblablement quitter la France pendant les troubles de la période révolutionnaire. Toujours est-il que le bureau se trouvait au XIX^e siècle en Angleterre et appartenait à Ferdinand James Anselm de Rothschild (1839-1898), lorsqu'il fut transformé en secrétaire de pente par l'adjonction sur les côtés et à l'arrière du bâti de panneaux de bois permettant de former l'inclinaison de l'abattant. De ce fait, chacun des panneaux latéraux a été amputé de l'un de leurs angles, coupant une partie de la fleur de lis marquetée. Les panneaux en forme de parallélogrammes irréguliers, rajoutés en surélévation, ont été revêtus de remplois des faux tiroirs en ceinture supprimés, où l'on retrouve les mêmes motifs, les monogrammes et la fleur de lis. L'ancienne brisure du plateau, dépourvu de son rebord en cavet, a été à son tour comblée et remplacée par une nouvelle, située au dessus du soleil anthropomorphe. Le nouvel abattant ainsi obtenu, qui une fois ouvert offre un espace de travail plus important, découvre deux rangées chacune de trois tiroirs, situés de part et d'autre d'une niche compartimentée en deux par l'adjonction d'une tablette. Des roulettes en bronze furent rajoutées à quatre des pieds du bureau pour faciliter son déplacement.

Issu de la branche autrichienne de la célèbre famille de banquiers, le baron Ferdinand de Rothschild est né à Paris, éduqué à Vienne et s'établit en Angleterre dans les années 1860, où il fut naturalisé en 1883 et accéda au pairie en 1885. Politicien libéral, il siégea à la Chambre des Communes entre 1885 et 1898 et fut shérif de Buckinghamshire dès 1883. Philanthrope, il fonda plusieurs institutions charitables au Royaume Uni et fut l'un des plus importants amateurs d'art et collectionneurs de la seconde moitié du XIX^e siècle. Passionné par la Renaissance, le baron de Rothschild confia à l'architecte Hippolyte

⁸ Arch. nat., O¹ 3306 : *Journal du Garde Meuble de la Couronne*. Une annotation en marge précise que la commode, décrite comme « une grande table en bureau, garnie de trois grands tiroirs [...] sur le dessus de ladite table est gravé les chiffres du Roy couronné, avec des lyres d'Apollon aux costez et des chiffres aux quatre coins accompagnez d'ornemens », etc., avait été inventoriée au chapitre des « Cabinets au N^o487 ». En effet, la même description se retrouve sous ce numéro, dans J. Guiffrey, *Inventaire général...*, t. II, 1886, p. 172.

⁹ Christie's, Londres, 13 juin 1991, n^o88, puis Sotheby's, Paris, 23 mars 2006, n^o63.

¹⁰ Respectivement Christie's, Londres, 6 décembre 1979, n^o138, puis Christie's, Londres, 8 décembre 1994, n^o545 et Christie's, Genève, 18 novembre 1974, n^o57, ensuite Sotheby's, New York, 19 novembre 1993, n^o35, puis Christie's, Londres, 15 juin 1995, n^o50.



Destailleur (1822-1893) l'édification de sa demeure de Waddesdon, que celui-ci réalisa entre 1874 et 1889 en reprenant des éléments d'architecture des monuments français du XVI^e siècle, notamment l'escalier du château de Blois, etc. Ici, il reçut la reine Victoria le 14 mai 1890, mais aussi l'empereur Frédéric d'Allemagne ou le shah de Perse. L'architecture de la demeure, son aménagement intérieur et ses collections richissimes devinrent synonymes du « goût Rothschild ». C'était normal que le baron Ferdinand fût ainsi intéressé par ce bureau dont toute la décoration évoquait la provenance royale française. Peut-être son état de conservation moins bon que celui de sa paire en première partie le décida de remanier le bureau et de l'amener dans sa forme actuelle.

Fidèle dans ses amitiés, Ferdinand de Rothschild offrit le bureau à Constance Gwladys Robinson, marquise de Ripon (1859-1917), avec laquelle il partageait le même engouement pour les arts du spectacle. Elle-même mécène des arts, la marquise était une amie d'Oscar Wilde, qui lui dédia sa pièce de théâtre *À Woman of No Importance*, contribua au succès londonien de Nellie Melba, mais aussi de Nijinsky et de Diaghilev. A son décès, le bureau fut hérité par sa fille Lady Gladys Mary Juliet Lowther, née en 1881 de son premier mariage avec St. George Henry Lowther, 4^e comte de Lonsdale. Celle-ci épousa en 1903 Sir Robert George Vivian Duff, 2^e baronnet Duff, qui fut tué en 1914 pendant la Grande Guerre. A l'instar de sa mère Lady Duff fut une protectrice des arts et une amie des artistes. C'est de ses collections que notre bureau fut vendu en 1963.

Originaire de la ville et duché de Gueldre, où il naquit vers 1639, Alexandre-Jean Oppenordt était issu peut-être d'une famille protestante et était le fils d'un boucher, Henri Oppen Oordt et de Marie Tendart. Il émigra en France dans les années 1655-1660, fit son apprentissage avant 1668 dans l'atelier de César Campe, autre ébéniste du Garde Meuble de la Couronne, et fut naturalisé par lettres enregistrées dans la Chambre des Comptes le 22 octobre 1679. Installé au début dans l'enclos du Temple à Paris, il reçut un brevet de logement aux galeries du Louvre le 18 mars 1684, puis un second logement, dès 1691, rue Champfleury, dans une maison appartenant au roi, où il installa ses deux ateliers. Il devint ébéniste ordinaire du roi en 1684, charge qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie, comme en témoignent les Comptes des Bâtiments du roi, pour lesquels il réalisa, entre autres, les médaillers pour le Cabinet des médailles du roi en 1684 et 1686, le bureau pour le Cabinet des curiosités en 1684, le parquet de la Petite Galerie de Versailles, en 1686, etc. Son fils, Gilles-Marie, qui francisa son patronyme en Oppenort, devint architecte, voyagea en Italie où il fut très influencé par le baroque romain, exerça en tant qu'architecte du Régent et parvint à la noblesse par lettres de janvier 1722. Alexandre-Jean Oppenordt décéda le 11 mars 1715 et légua son atelier au fils d'Anne Monpetit, sa domestique, Etienne Goy, formé peut-être par le maître lui-même, qui fut envoyé en possession du legs le 25 avril 1715 et continua vraisemblablement pendant un certain temps de produire des meubles ou d'écouler le solde de pièces restantes de son donataire.

Nous remercions Calin Demetrescu pour la description de ce bureau.



131

Le Triomphe d'Esther et l'arrestation des eunuques

Tapisseries des Pays-Bas méridionaux.

Attribuée à Bruxelles.

XVI^e siècle, vers 1527/30.

Hauteur : 334 cm - Largeur : 260 cm

20 000 / 40 000 €

Iconographie :

Extraits de l'Ancien Testament - Livre d'Esther - II - 17 à 23 :

« Après avoir été menée à la chambre du roi, Assuérus l'aima plus que toutes ses autres femmes, et elle s'acquiesça dans son cœur et dans son esprit une considération plus grande que toutes les autres. Il lui mit sur la tête le diadème royal, et il la fit reine à la place de Vasthi. Et le roi commanda qu'on fit un festin très magnifique à tous les grands de sa cour et à tous ses serviteurs, pour le mariage et les noces d'Esther... Bagathan et Tharès, deux des eunuques du roi, ayant conçu quelque mécontentement contre le roi, entreprirent d'attenter sur sa personne et de le tuer. Mais Mardochee, ayant découvert leur dessein, en avertit aussitôt la reine Esther. La reine en avertit le roi au nom de Mardochee... »

Comme dans la célèbre tenture de *David et Bethsabée* du Musée National de la Renaissance à Ecouen, il s'agit d'un thème biblique traité avec des personnages en costumes contemporains. Ce parti pris, caractéristique de l'époque, apporte une saveur particulière au sujet. C'est toute une époque qui nous est ainsi restituée avec la richesse des étoffes, des drapés, des coiffures et des bijoux. La narration s'organise sur deux registres :

Dans la partie supérieure, Assuérus est assis sur le trône, Esther à ses côtés.

Dans le registre inférieur, la scène d'arrestation.

Il est intéressant de noter qu'Assuérus, contrairement à d'autres représentations, n'est pas barbu mais imberbe. Il est très probable qu'Assuérus est représenté sous les traits de Charles Quint (né en 1500, devenu empereur en juin 1519) qui épousa Isabelle de Portugal en 1526. On reconnaît son menton très caractéristique.

La composition est ramassée sans doute pour répondre à une demande d'un format particulier, mais répond aussi à l'ancienne tradition qui permettait de raconter beaucoup en peu d'espace et de ne pas déroger au principe de l'horror vacui (l'horreur du vide).

Tapisseries en rapport :

Une tapisserie de Bruxelles très proche se trouvait ces dernières années sur le marché de l'Art et représentait *Les Eunuques Bagathan et Tares amenés devant Esther et Assuérus*.

Origine du modèle :

Probablement dû à un peintre de l'entourage de Jan van Roome, (Jean van Roome est à l'origine des modèles de la tenture de *David et Bethsabée* du Musée National de la Renaissance). Le portrait de Charles Quint/Assuérus est inspiré des gravures de Hans Weiditz.

Matériaux et état :

Tissée en laine et soie : chaîne en laine (6 fils de chaîne au cm), trame en laine et soie.

La tapisserie est dans un bon état de conservation. Une petite partie retissée dans la bordure droite.





132

Grand et large fauteuil à dossier plat et à châssis en bois naturel mouluré sculpté d'agrafes, vagues, enroulements feuillagés. La ceinture et le dossier sculpté de grenades éclatées dans un cartouche, les attaches d'accotoirs de crossettes, la bordure du châssis simulant un ruban de passementerie.

Epoque Louis XV, attribué à CRESSON. (décapé, petits accidents, rebouchage)

Hauteur : 107 cm - largeur : 77 cm – profondeur : 58 cm

3 000 / 5 000 €

Louis CRESSON reçu Maître menuisier le 28 Janvier 1738. Spécialiste de sièges, il fabriqua le fauteuil roulant du jeune duc de Bourgogne.

Bibliographie :

Il livra les sièges conservés dans de grandes collections, notamment le fauteuil Louis XV à la Reine conservé à Waddesdon Manor. On reconnaît son art avec la grenade éclatée. Notre fauteuil monté à châssis présente la particularité d'un ruban sculpté simulant un galon. Ce thème est également repris par la suite dans les œuvres de Louis Delanois.



133

Bureau dit Mazarin en marqueterie de laiton gravé découpé sur fond d'écaille rouge de forme rectangulaire. Il présente 7 tiroirs et une porte. Les angles à ressauts. Le plateau marqueté sur fond d'écaille rouge d'un grand décor de rinceaux et enroulements. Le pourtour orné de zéphires ou de termes, de vases d'où s'échappent des feuillages et des animaux fantastiques. La partie centrale à décor de danseurs, d'amour sur une balancelle, de sphinges et papillons. Au centre un coq triomphant sous un dais en rappel sur la porte. Tous ces éléments sont inspirés des gravures de Jean BÉRAIN, de GILLOT et surtout de Claude III AUDRAN. Il repose sur 8 pieds à pans réunis par deux entretoises en X. Ces dernières reposant sur des pieds toupie.

Epoque Louis XIV. (accidents, usures et restaurations)

Hauteur : 77 cm - Largeur : 100 cm - Profondeur : 61 cm

8 000 / 15 000 €

Les zéphirs, les enfants musiciens, les vases fleuris sont un thème récurrent notamment dans l'œuvre de Nicolas Sageot. Voir également les commodes de la Wallace collection (Ref. F39 et F408) qui offrent des décors se rapprochant.

134

Esther et Assuérus

Pays-Bas méridionaux, probablement Tournai.

XVI^e siècle, vers 1520.

Marque non identifiée dans le galon en bas à droite (replié)

Hauteur : 280 cm - Largeur : 345 cm

30 000 / 50 000 €

Iconographie :

A la cour d'Assuérus, sa jeune et nouvelle épouse, la juive Esther, apprend qu'Aman va faire promulguer un décret afin d'exterminer les juifs. Mardochée, son tuteur, lui demandera d'intercéder auprès du roi afin de sauver les juifs de la mort.

Au centre de la composition, Assuérus, le sceptre à la main, à sa gauche et de face, le vizir Aman (son visage reflète ses mauvaises intentions !) remet au chambellan Hatach le décret décidant de l'extermination des juifs. A droite, la reine Esther, accompagnée d'une suivante et de Mardochée, s'apprête à paraître devant le roi.

La composition de la partie basse de cette très belle tapisserie annonce les grandes compositions bruxelloises de la Renaissance flamande, tandis que la persistance d'une composition sur deux registres reste encore gothique.

Comme dans la célèbre tenture de *David et Bethsabée* du Musée National de la Renaissance à Ecouen, il s'agit d'un thème biblique traité avec des personnages en costumes contemporains. Ce parti pris apporte une saveur particulière au sujet.

La composition s'inscrit dans une étroite et élégante bordure à décor de fleurs et de fruits (dont des grenades) très naturalistes.

Matériaux et état :

Tissée en laine et soie (chaîne en laine, 5 fils de chaîne au cm, trame en laine et soie), la tapisserie est dans un bon état de conservation, les coloris sont restés vifs.





Paire d'encoignures livrées par Jean-Henri Riesener pour le Petit Trianon à Versailles

135

Paire d'encoignures en acajou et placage d'acajou, plateau de marbre blanc.

Epoque LOUIS XVI. (accidents, usures)

Jean-Henri Riesener (1734-1806), reçu maître en 1768, ébéniste ordinaire du roi en 1774.

Traces d'estampille J. H. RIESENER à deux reprises sur l'une des encoignures. Fer du Garde Meuble de la reine et fer CT timbré d'une couronne royale pour le Petit Trianon, marque peinte à l'encre noire du N°. 86. 2 sur les deux.

Ornements, entrées de serrure et athénienne en argent doré 1^{er} titre 950 millièmes rapportés.

Hauteur : 90 cm - Largeur : 54,5 cm - Profondeur : 38 cm

20 000 / 30 000 €

Provenance :

Garde Meuble de la reine Marie-Antoinette.

Petit Trianon.

De forme triangulaire à pans coupés en section, formant ressauts pour les montants disposés dans leurs extrémités, ces encoignures en acajou ouvrent par un tiroir en ceinture et par un vantail en façade, les deux à encadrements moulurés formant une légère avancée. La ceinture ainsi que la base sont soulignées par une baguette et un listel en encorbellement. Elles reposent sur des pieds droits réunis par des consoles réunies par consoles en arc de cercle à la traverse frontale de la base. Les vantaux sont ornés en leur centre d'une importante applique de bronze doré au mat représentant une cassolette flammée, montée sur un trépied à jarrets feuillagés et griffes de lion, qui soutiennent une vasque à cul-de-lampe en forme de fleuron pendant avec des feuilles et graines d'acanthé, décorée de registres de cannelures formant un motif étoilé à la base, une bande striée sous la gorge et des cannelures torsadées sur le col mouluré. Les vases à fonds ondes sont munis de deux anneaux sur les côtés et reposent sur une plinthe rectangulaire. Les tiroirs présentent des entrées de serrure en forme de médaillons circulaires entourés de chutes de lauriers et soutenus par des nœuds de rubans. Chaque encoignure est coiffée d'un plateau en marbre blanc veiné dont le pourtour est mouluré en cavet.

Cette paire d'encoignures faisait partie de l'ameublement du Petit Trianon, comme l'attestent les marques de cette résidence présentes sur chacun de nos meubles. Ils portent aussi les fers du Garde Meuble privé de la reine Marie-Antoinette et un numéro d'inventaire peint à l'encre noire de cette administration dont les archives ne nous sont pas, hélas, parvenues. Ainsi, les commandes privées de la reine pour le Petit Trianon n'étaient pas enregistrées dans le Journal du Garde Meuble de la Couronne. Cependant, Riesener, qui apposa son estampille sur l'une de nos encoignures, avait exécuté dès les années 1779 des meubles semblables en acajou, comme l'atteste ce même Journal : ainsi, le 10 juin 1779, il livra trois encoignures en acajou avec leur dessus de marbre Sainte Anne, « ayant portes et tiroirs fermant à clef avec entrées de serrures et anneaux de bronze ciselé doré d'or moulu » pour le salon de Mesdames Tantes du roi à Montreuil, qui furent enregistrées sous le numéro 2998¹. Plus tard, le 23 novembre 1784, il fournit pour le service de la Reine aux Tuileries « six encoignures de bois d'acajou ayant 15 pouces d'équerre sur 32 pouces de haut, composées de deux tablettes, l'extérieur en bois d'acajou formant pilastre sur les deux côtés, les panneaux entourés de moulures, l'intérieur mis en couleur d'acajou »², avec les marbres blanc veiné, qui furent enregistrés dans le Journal sans numéro d'entrée. Par ailleurs, deux de ces encoignures furent identifiées par Pierre Verlet, qui retrouva leur affectation pour la garde-robe des petits appartements de la reine, aux Tuileries, ainsi que le mémoire de Riesener³. Bien que dépourvues de tiroirs et sans porte en façade, leur composition du bâti et des montants n'est pas sans rappeler notre paire d'encoignures.



¹ Arch. nat., O¹ 3320, f°39.

² Arch. nat., O¹ 3320, f°39.

³ Pierre Verlet, *Le mobilier royal français*, t. IV *Meubles de la couronne conservés en Europe et aux Etats-Unis*, Paris, Picard, 1990, n°27 ? P ; 105-106.



Le Registre de distributions de meubles dans les Maisons royales fait état, lui aussi, le 14 juin 1786, de « 4 Encoignures en bois d'acajou à dessus de marbre blanc »⁴, reçues par le Contrôle Général, elles non plus sans numéro du Garde Meuble de la Couronne et vraisemblablement exécutées par le même ébéniste.

Plusieurs meubles provenant du Petit Trianon et portant des marques similaires sont conservés, dont un bureau plat dans les collections du musée J. P. Getty⁵, une petite table à écrire à Waddesdon Manor⁶, une autre passée en vente⁷, les trois par Riesener, une petite commode portant l'estampille de Deloosse, sous-traitée par le même Riesener⁸, une table de nuit d'aspect Louis XV, estampillée par Peridiez et livrée probablement en 1768 par Joubert⁹, enfin une seconde, portant le n°17 du Garde Meuble de la Reine¹⁰, etc.

⁴ Arch. nat., O¹ 3320, f°39.

⁵ Inv. 71.DA.102.

⁶ Inv. 2546, voir Geoffrey de Bellaigue, Anthony Blunt, *Furniture Clocks and Gilt Bronzes: The James A de Rothschild Collection at Waddesdon Manor*, Fri-bourg, Office du Livre, 1974, vol II, cat. n°106, p. 520-527.

⁷ Paris, Drouot, M^{es} Beaussant-Lefèvre, 28 juin 2000, n°161.

⁸ Vente, Paris, George V, Mes Ader-Picard-Tajan, 15 avril 1989, n°150.

⁹ Sotheby's, Londres, 7 décembre 2000, n°96.

¹⁰ Sotheby's, Monaco, 23 juin 1985, n°770.



136

Tapis Tebriz en soie - Nord-ouest de la Perse.

XIX^e siècle, vers 1850.

Noué en soie sur chaîne et trame en soie, 900.000 nœuds au m².

308 x 219 cm

Exceptionnel tapis en soie à décor naturaliste. Sur un fond rouge profond orné d'arbres et de plantes fleuries, se détachent une multitude d'animaux des cinq continents.

On remarque en effet : singes, tigres, kangourous, tortue, hippopotame, cervidés, bouquetin, oiseau lyre, perroquet, cheval, serpent, hyène, loup tamanoir... Un génie à queue de lion qui n'est pas sans rappeler la déesse égyptienne Sekhmet portant sur ses épaules une sorte d'Anubis.

Cette magistrale composition s'inscrit dans une belle bordure marine à décor de rinceaux habités par d'autres animaux. La bordure principale est entourée de six contre bordures à fond ivoire.

Assez bon état de conservation, beaux coloris, quelques traces d'usures.

6 000 / 12 000 €

Bibliographie :

Le tapis a figuré dans l'exposition de la Galerie Chevalier, à Paris, *Des tapis inoubliables*, 9 décembre 1988 - 14 janvier 1989, n° 19.



VINCENT FRAYSSE
COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE

16, rue de la Banque - 75002 PARIS
Tél. : 01.53.45.92.10 - Fax : 01.53.45.92.19

ORDRE D'ACHAT

NOM Tél. :

ADRESSE

Je vous prie d'acheter à la vente du
les numéros suivants aux limites indiquées et aux conditions de la vente que j'ai lues et acceptées.

Numéro	Désignation	Prix d'adjudication*

* Aux limites mentionnées ci-dessus viendront s'ajouter les frais de vente.



Date Signature

VINCENT FRAYSSE

COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE



MARDI 17 NOVEMBRE 2015 - 15H30

HÔTEL D'ÉVREUX - 19, PLACE VENDÔME - 75001 PARIS

Expositions publiques à l'Hôtel d'Evreux : lundi 16 novembre 2015 de 14H30 à 19H00 - mardi 17 novembre 2015 de 10H00 à 14H00

MONNAIES GRECQUES, ROMAINES, GAULOISES,
MÉROVINGIENNES ET BARBARES, FRANÇAISES, FÉODALES,
ÉTRANGÈRES, MÉDAILLES

EXPERT : SABINE BOURGEY - TÉL. : 01 47 70 35 18 ET 01 47 70 88 67

CATALOGUE SÉPARÉ

16, rue de la Banque - 75002 PARIS - Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19 - www.fraysse.net

VINCENT FRAYSSE

COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE



MERCREDI 18 NOVEMBRE 2015 - 14H00

HÔTEL D'ÉVREUX - 19, PLACE VENDÔME - 75001 PARIS

Expositions publiques à l'Hôtel d'Evreux : lundi 16 novembre 2015 de 14H30 à 19H00 - mardi 17 novembre 2015 de 10H00 à 18H00
mercredi 18 novembre 2015 de 10h30 à 12h00

CINQ SIÈCLES D'ENLUMINURES DU XIII^E AU XVII^E SIÈCLES (1260 À 1654)
EXCEPTIONNEL ENSEMBLE DE 31 MANUSCRITS CIVILS OU RELIGIEUX - MANUSCRITS
LIVRES RARES DE BOTANIQUE, ENTOMOLOGIE ET ORNITHOLOGIE
LIVRES DU XVII^E AU XIX^E SIÈCLES

EXPERTS : DANYELA PETITOT - TÉL/FAX : 01 45 67 42 35

ET GUY MARTIN - TÉL. : 06 81 56 60 81

CATALOGUE SÉPARÉ

16, rue de la Banque - 75002 PARIS - Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19 - www.fraysse.net

VINCENT FRAYSSE

COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE



1^{ER} DÉCEMBRE 2015 à 14H00

PARIS - HÔTEL DROUOT - 9, RUE DROUOT - 75009 PARIS

Expositions publiques à l'Hôtel Drouot : la veille de la vente 2015 de 11H00 à 18H00 - le jour de la vente de 11H00 à 12H00

TABLEAUX - OBJETS D'ART ET D'AMEUBLEMENT

EXPERTS : LAURENCE FLIGNY - TÉL. : 01 45 48 53 65
JEAN-PAUL FABRE - TÉL. : 00 41 79 227 56 17

VINCENT FRAYSSE

COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE



15 DÉCEMBRE 2015 à 14H00

PARIS - HÔTEL DROUOT - 9, RUE DROUOT - 75009 PARIS

Expositions publiques à l'Hôtel Drouot : la veille de la vente 2015 de 11H00 à 18H00 - le jour de la vente de 11H00 à 12H00

COLLECTION DE TABATIÈRES CHINOISES
COLLECTION DE MINIATURES ORIENTALES DE L'INDE ET DE L'IRAN

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE ASIATIQUE À L'HÔTEL DROUOT

EXPERTS : CABINET PORTIER - ALICE JOSSAUME - TÉL. : 01 48 00 03 41/45
MARIE-CHRISTINE DAVID - TÉL : 01 45 62 27 76

CONDITIONS SPÉCIALES DE LA VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES JUDICIAIRE D'UNE GRANDE COLLECTION

AYANT LIEU

**LES MARDI 17 ET MERCREDI 18 NOVEMBRE 2015
ET
LE MARDI 15 DÉCEMBRE 2015
À L'HÔTEL DES VENTES 9, rue Drouot 75009 PARIS**

Maître Vincent FRAYSSE, commissaire-priseur judiciaire, 16 rue de la Banque, 75002 PARIS, désigné par le Tribunal, agit à la requête du mandataire judiciaire.

La vente aux enchères publiques judiciaire de la collection sera faite en plusieurs parties, appelées « vacations », aux dates et adresses indiquées ci-dessus et dans les publicités et catalogues et sur le site Internet www.fraysse.net, sous réserve de toute éventuelle modification.

La participation aux enchères implique l'acceptation entière et inconditionnelle des présentes conditions de vente. Les acquéreurs potentiels doivent les consulter avant la vente. Elles sont également disponibles auprès de l'étude et sur le site internet www.fraysse.net.

1 - Les biens mis en vente

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. Maître FRAYSSE se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

La vente a lieu sans garantie d'aucune sorte, en particulier de désignation, de qualité, de quantité, de taille et de contenance. Les objets en matières d'or, de platine, d'argent, d'étain ou de porcelaine sont vendus sans garantie de fourrage, de titre et de bris.

Les mentions figurant aux catalogues sont établies par le commissaire-priseur judiciaire et l'expert qui l'assiste et sont faites sous réserve des notifications et des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les mentions concernant le bien sont fonction de l'état des connaissances à la date de la vente et toute erreur ou omission ne saurait entraîner la responsabilité de Maître FRAYSSE. Les éventuelles

mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du Vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de Maître FRAYSSE.

Les dimensions, les poids et les estimations des biens ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les couleurs des œuvres portées aux catalogues peuvent être différentes en raison des processus d'impression.

L'absence de mention dans le catalogue, les rapports, les étiquettes, ou les annonces verbales d'une restauration, d'un accident ou d'un incident n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration, usures, craquelures, rentoilage ou autres imperfections. En outre, le ré-entoilage, le parquetage ou le doublage, ou toute autre mesure de conservation du bien, ne sont pas signalés.

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente et aucune réclamation après l'adjudication ne sera admise, l'acquéreur étant responsable de l'examen et de la vérification de l'état du bien avant la vente.

Les estimations sont fournies par Maître FRAYSSE et ses préposés ou ses experts à titre purement indicatif et ne confèrent aucune garantie. Elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations.

2 – Les enchères

Seules sont admises à participer aux enchères, les personnes physiques et morales qui se sont fait connaître avant le début de la vente auprès de Maître Vincent FRAYSSE ou ses préposés, en justifiant de leur identité et de leur domicile, et pour les sociétés, de l'identité de leur représentant légal, de leur siège social et de leur immatriculation.¹

¹ Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à FRAYSSE & ASSOCIÉS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Maître FRAYSSE assure le bon déroulement des enchères et se réserve le droit d'interdire l'accès aux salles d'exposition et de vente à tout acquéreur potentiel ou à tout autre personne pour justes motifs. **Il est interdit de prendre et de divulguer par quelque moyen que ce soit, des images de l'exposition préalable à la vente et des enchères.**

Tout enchérisseur peut faire un ordre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone (les enchères portées par Internet ne sont pas acceptées). Les personnes souhaitant participer aux enchères par téléphone devront communiquer à l'avance leurs coordonnées téléphoniques, référence bancaire et pièce d'identité et acceptent que la conversation téléphonique pendant les enchères soit enregistrée aux fins de vérification de la régularité des enchères.

La personne qui souhaite faire un ordre d'achat par écrit ou par téléphone devra remplir à cet effet au moins deux jours avant la vente un formulaire accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou des coordonnées bancaires. Maître FRAYSSE se réserve le droit d'exiger une garantie sous forme d'un chèque de banque ou d'un chèque assorti d'une lettre accreditative de la banque signé à l'ordre de Maître Vincent FRAYSSE Commissaire-priseur judiciaire ou d'une empreinte de carte bancaire signée par le donneur d'ordre d'un montant à hauteur de 30 % de l'estimation basse du ou des lot(s). Si le donneur d'ordre n'obtient pas le lot visé, Maître FRAYSSE s'engage à détruire le chèque, les coordonnées bancaires ou l'empreinte de la carte bancaire.

Si vous êtes adjudicataire d'un ou plusieurs lots, vous autorisez Maître FRAYSSE en cas de retard de paiement ou d'annulation de la vente, à encaisser le chèque remis ou à utiliser vos informations bancaires pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur éventuellement majorés des frais de livraison et des intérêts de retard comme précisé ci-dessous (« Défaut de paiement »).

Maître FRAYSSE ou ses préposés se chargent gracieusement des enchères par téléphone ainsi que des ordres d'achat. En aucun cas Maître FRAYSSE ou ses préposés ne pourront être tenus pour responsable d'un problème de liaison téléphonique ou d'un dysfonctionnement, ainsi que d'une erreur ou d'une omission dans l'exécution des ordres reçus.

Dans l'hypothèse de deux ordres d'achat identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui aura la préférence. En cas d'enchères dans la salle pour un montant équivalent à un ordre d'achat, l'enchérisseur présent dans la salle aura la priorité.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera déclaré adjudicataire par le « coup de marteau » suivi de l'indication verbale « adjugé ». Dès l'adjudication prononcée, la vente est parfaite et irrévocable et les lots sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. En application de l'article L 121-21-8 du Code de Commerce, le délai de rétractation n'est pas applicable aux ventes aux enchères publiques.

Maître FRAYSSE est tenu de reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la

responsabilité de l'adjudicataire. Les mentions portées au procès-verbal de la Vente concernant le bien reprennent les indications énoncées au public au moment de la vente et sont fournies à titre indicatif. Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée.

En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur judiciaire, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le mandataire judiciaire, Maître FRAYSSE se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifiée publiquement avant la vente.

Maître FRAYSSE dirigera la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis. Maître FRAYSSE se réserve le droit de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

3 – Le Paiement du prix et frais d'adjudication

La Vente est faite au comptant et en Euros. Toute personne qui se porte enchérisseur, y compris par le biais d'un mandataire, s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. L'adjudicataire devra immédiatement donner ou confirmer son identité et ses références bancaires.

En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot les frais de vente déterminés par le Décret n°85-382 du 29 mars 1985 fixant le tarif des commissaires-priseurs judiciaires.

Ces frais sont de 14,40% TTC (12,00% HT + T.V.A. 20% du prix d'adjudication du lot).

Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors Union européenne.

Un adjudicataire ayant sa résidence ou son siège social dans l'Union européenne et justifiant d'un numéro de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

Pour les marchandises et matières soumises à une réglementation spécifique, il appartient à l'acquéreur de se renseigner et d'accomplir ou de faire accomplir par une personne habilitée toutes éventuelles formalités à ses frais.

L'adjudicataire pourra s'acquitter du prix et des frais de vente par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 1.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 10.000 Euros frais et taxes compris

pour les ressortissants étrangers non professionnels sur présentation de leurs papiers d'identité et **un justificatif du domicile fiscal** ; Il est interdit aux professionnels de régler en espèces les transactions concernant des métaux ferreux ou non-ferreux (or, argent, bronze, cuivre, étain, etc.)

- par chèque avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité : en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

- par virement bancaire : les frais bancaires sont à charge de l'adjudicataire

- par carte de crédit : VISA et MasterCard uniquement

- les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

4 - Retrait des lots et transfert des risques

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues, y compris les frais. En cas de paiement par chèque non certifié ou par virement, la délivrance des objets sera être différée jusqu'à l'encaissement.

Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir Maître FRAYSSE ou le vendeur responsable en cas de vol, de perte ou de dégradation de son lot, après l'adjudication, ou encore en cas d'indemnisation insuffisante par son assureur.

Pour les ventes à Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot. Seuls les objets fragiles ou de très grande valeur seront à retirer dans un délai de 7 jours dans les locaux de Maître FRAYSSE ou au garde-meubles spécialisé dont les coordonnées seront communiquées à l'adjudicataire.

Dans tous les cas les frais de stockage et de transport sont à la charge de l'acheteur et lui seront facturés directement soit par l'Hôtel Drouot, soit par la société de garde-meubles, selon leurs tarifs en vigueur. Le magasinage des objets n'engage en aucun cas la responsabilité de Maître FRAYSSE. Le transport des lots est effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Le cas échéant Maître FRAYSSE pourra facturer à l'acquéreur les frais de stockage, de manutention et de transport qu'il a dû exposer pour le compte de l'acheteur depuis la date de l'adjudication.

5 – Défaut de paiement

A défaut de paiement par l'adjudicataire dans un délai de trois mois à compter de la date de l'adjudication et après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du mandataire judiciaire sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant.

Si le mandataire judiciaire ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

A défaut de paiement des sommes dues par l'adjudicataire dans le délai de trois mois ou en cas de nullité de la vente prononcée par une décision de Justice, les frais afférents à la vente annulée restent dus par l'adjudicataire.

Dans ce cas Maître FRAYSSE est en droit d'encaisser le chèque remis à titre de garantie ou de prélever sur le compte bancaire de l'adjudicataire, la somme correspondant à la garantie exigée en application des conditions de vente. Cette somme est acquise au prorata au vendeur du lot et à Maître FRAYSSE à titre d'indemnisation partielle de leurs préjudices et pertes causés par la défaillance et les fautes de l'adjudicataire, sans préjudice de dommages et intérêts complémentaires.

Dans tous les cas Maître FRAYSSE se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- des intérêts au taux directeur semestriel au 1er janvier et au 1er juillet (REFI) de la Banque Centrale européenne majoré de 10 points ;

- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, y compris les frais de stockage, de transport, de catalogue, les frais de recouvrement forfaitaires légaux et complémentaires,, etc ;

- les frais d'adjudication restant dus sur la vente annulée et la perte soufferte par Maître FRAYSSE correspondant aux frais vendeurs ;

- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et

- soit le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,

- soit, l'estimation basse, si la vente est résolue de plein droit.

Maître FRAYSSE se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. Maître FRAYSSE se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions d'achat.

6 – Législation applicable aux biens culturels

L'Etat peut exercer, sur toute vente publique d'œuvres d'art ou sur toute vente de gré à gré d'œuvres d'art réalisée dans les conditions prévues par l'article L. 321-9 du code de commerce, un droit de préemption par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire ou à l'acheteur. La déclaration, faite par l'autorité administrative, qu'elle entend éventuellement user de son droit de préemption, est formulée, à l'issue de la vente, entre les mains de l'officier ministériel dirigeant les adjudications habilité à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré.

La décision de l'autorité administrative doit intervenir dans le délai de quinze jours après la vente publique ou après la notification de la transaction de gré à gré. Maître FRAYSSE ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'Etat français.

L'exportation de certains biens culturels est soumise à l'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel. Maître FRAYSSE et/ou le vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus dudit certificat par les autorités.

Ni l'étude, ni ses experts ne se chargent des formalités d'exportation. Il appartient à l'acquéreur d'utiliser le transitaire de son choix pour ce faire. Ces formalités ou tout retard dans l'obtention de licence d'exportation ou pour toute autre cause ne sauraient exonérer l'acquéreur du parfait paiement de ses acquisitions.

7 – Compétences législative et juridictionnelle

Conformément à l'article L 321- 17 du Code de Commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion de prises et ventes volontaires et judiciaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise.

Tous les litiges relatifs aux présentes conditions et aux ventes seront régis exclusivement par la Loi française et soumis au Tribunal compétent de Paris, quel que soit le lieu de résidence de l'acheteur ou du vendeur.

Pour tout litige avec un commissaire-priseur judiciaire à l'occasion d'une vente judiciaire une réclamation peut être formulée auprès de la compagnie des commissaires-priseurs de Paris, 13, rue de la Grange Batelière, 75009 PARIS.

Pour toutes questions, contacter Maître Fraysse.
For any inquiries please contact Maître Fraysse.

ENLÈVEMENT DES LOTS :

Les lots non retirés les jours de vente pourront être délivrés à l'étude FRAYSSE, 16 rue de la Banque 75002 Paris, sur rendez-vous préalable à partir du jeudi 19 novembre 2015 14H00.

VINCENT FRAYSSE

COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE

16, rue de la Banque - 75002 PARIS
Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19
www.fraysse.net

Pour vos règlements par virement bancaire veuillez utiliser le compte ci-dessous :
BNP PARIBAS PARIS AGENCE CENTRALE
RIB 30004 00828 00011038753 76
IBAN FR76 3000 4008 2800 0110 3875 376
BIC : BNPAFRPPAC

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE : STUDIO SEBERT
DIRECTION ARTISTIQUE : ÉMERIC DUMANOIS



VINCENT FRAYSSE

COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE

16, rue de la Banque - 75002 PARIS

Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19

contact@fraysse.net - www.fraysse.net